Deloitte.

Retombées économiques de l'industrie de la canneberge en 2015

Rapport final présenté à l'Association des producteurs de canneberges du Québec (APCQ)

30 avril, 2016

Sommaire

Cette étude s'inscrit dans un programme d'acquisition de connaissance mise en place par l'Association des producteurs de canneberges au Québec (APCQ). Elle vise à dresser un portrait de l'industrie de la canneberge en 2015 en y décrivant les différentes filières, en débutant par les producteurs et les transformateurs ainsi que les fournisseurs. Ce portrait repose principalement sur les superficies, la production et les dépenses qui serviront de base à l'étude de retombées économiques de cette industrie.

La réalisation de cette étude comporte l'utilisation de plusieurs sources de données provenant des organismes suivants : Institut de la statistique du Québec (ISQ); Statistique Canada; les banques de données fournies par l'Association des producteurs de canneberges du Québec et le plus important les données recueillies par sondage.

Au plan méthodologique, les dépenses des producteurs et transformateurs sont colligées à partir des résultats d'un sondage qui s'est tenu entre décembre 2015 et février 2016 auprès de 81 producteurs et 3 transformateurs. Tous ont été invités à participer au sondage. Les participants avaient le choix de répondre au sondage de trois façons : en répondant en ligne au moyen du logiciel MonkeySurvey, en complétant le questionnaire version papier ou en transmettant les états financiers des trois dernières années. Cette façon de faire s'est avérée efficace, car 52 % des producteurs et 100 % des transformateurs ont répondu au sondage.

En 2015, le Québec en tant que région productrice de canneberge occupe le troisième rang mondial après le Wisconsin et le Massachusetts. Par contre, le Québec se hisse au premier rang en tant que producteur mondial de canneberge biologique. La région du Centre-du-Québec est au cœur de cette industrie qui produit près de 90 % des canneberges au Québec. La production biologique de canneberge est la source d'un changement structurel. En effet, d'ici quelques années, la superficie mise en production pour la canneberge biologique doublera de superficie.

L'industrie de la canneberge au Québec est constituée principalement de producteurs et de transformateurs. Ces deux regroupements d'acteurs déboursent bon an mal an la somme de 190,0 M$. De ce montant, les dépenses des producteurs totalisent 38 % et celles des transformateurs 62 %. Cette somme est brute, c'est-à-dire qu'elle inclut des dépenses qui n'ont pas d'impact au Québec telles les importations. Une fois épurés de ces montants exclusifs, les apports nets au Québec sont réduits à 103,3 M$, dont 51 % prennent leur source des dépenses des producteurs et 49 % des transformateurs.

À l'échelle du Québec, les retombées économiques de l'industrie de la canneberge représentent la création ou à la consolidation de 1 672,7 emplois équivalents à temps complet (ETC). Cette industrie contribuera également à l'augmentation de la richesse collective de 121,1 M$ (valeur ajoutée), dont 56,6 M$ serviront à rémunérer les 1 672,7 ETC. Les gouvernements du Québec et du Canada, pour leurs parts, bénéficieront respectivement sous forme de revenus fiscaux et parafiscaux des sommes de 17,7 M$ et 5,7 M$. De plus, le contenu québécois s'établit à 72 % et le taux d'emplois s'élève à 7,5 emplois par tranche de M$.

Toujours à l'échelle du Québec, les retombées économiques sont présentées par secteur d'activité et par catégorie de dépense. Par secteur d'activité, le secteur de la production et celui de la transformation se partagent quasi également les retombées économiques. Toutefois, le secteur de la production s'avère un secteur plus intensif en main-d'œuvre que celui de la transformation, mais le salaire moyen versé à un employé du secteur de la transformation serait plus élevé qu'à un employé de secteur de production. Vus sous un autre angle ou par catégorie de dépense, les frais d'exploitation s'accaparent près de 75 % des retombées économiques alors que les dépenses d'investissement recueillent le résiduel. De plus, à l'instar des dépenses par les producteurs, les frais d'exploitation se caractérisent par un flux financier à plus forte intensité de main-d'œuvre que les dépenses d'investissement.

À l'échelle de la région du Centre-du-Québec, il y a lieu de préciser que les apports nets sont réduits de nouveau par la prise en compte des fuites interrégionales. Les apports nets en région ne représentent plus que 71,3 M$, soit 38 % de l'injection initiale de 190,0 M$. Des 71,3 M$, les dépenses des producteurs totalisent 53 % des apports nets alors que celles des transformateurs 47 %. Les retombées économiques régionales qui en découlent représentent 794,4 ETC et une valeur ajoutée de 56,9 M$, dont 60 % sont versés sous forme de salaires et traitements aux 794,4 ETC. L'industrie de la canneberge sise au Centre-du-Québec offre quelques caractéristiques comme un contenu régional qui tourne autour de 57 % et un taux d'emplois de 3,6 emplois/M$. L'activité de l'industrie de la canneberge permet donc d'éviter un taux de chômage de 0,6 % annuellement et contribue d'un pourcentage identique en matière de contribution au PIB régional. Toujours à l'échelle régionale, le secteur de la production s'accapare d'environ 42 % des retombées économiques alors que le secteur de la transformation s'approprie près de 58 %.

La région du Centre-du-Québec où se concentre près de 90 % de la production des canneberges au Québec bénéficie de retombées économiques importantes en s'accaparant 48 % des emplois et de la valeur ajoutée créée au Québec.

L'industrie de la canneberge représente pour maints agents économiques un terreau propice au développement, à l'innovation et à l'exportation. C'est ainsi que cette industrie s'apparente à une grappe industrielle, car les fournisseurs de plus en plus nombreux fourmillent autour du noyau principal que sont les producteurs et transformateurs. Plusieurs fournisseurs offrent des produits innovants qui permettront d'accroître la productivité des fermes existantes.

L'industrie de la canneberge au Québec est en forte croissance. Elle se positionne au plan mondial et à se caractérise par sa production biologique. D'un héritage patrimonial, cette industrie ancrée fortement au Centre-du-Québec en constitue le berceau. On y retrouve la majorité des producteurs, les principales usines de première transformation, mais également des fournisseurs et un centre de recherche, le CETAQ, apportant assistance et soutien à cette industrie.

Mots clés : Industrie de la canneberge, retombées économiques, provinciales et régionales, sondage auprès des producteurs et transformateurs, valeur ajoutée, nombre d'emplois, revenus fiscaux et parafiscaux, indicateurs de performance.

Contributions

Association des producteurs de canneberges au Québec

Monique Thomas	Directrice générale

Deloitte inc.

Louis Duhamel	Conseiller stratégique et responsable client
Denis Bourret	Économiste sénior
Jean A. Blouin	Économiste
Lauren Rochat	Analyste et recherchiste
Antoine Audy-Julien	Analyste d'affaires

Table des matières

Sommaire i
Contributions iii
Table des matières v
Liste des tableaux vii
Liste des figures viii
Introduction 1
Objectifs et approche méthodologiques 3
Objectifs initiaux 3
Approche méthodologique 3
Élaboration des questionnaires 4
Plan d'échantillonnage 4
Taux de réponse 5
Pondération 6
Portée de l'étude 7
Définition des retombées 7
Modèle intersectoriel du Québec 7
Approche régionale 8
Multiplicateur économique régional 8
Portrait de l'industrie de la canneberge 9
Les États-Unis, premier pays producteur de canneberge 9
Le Québec, un producteur de taille internationale 10
Le Centre-du-Québec, héritage patrimonial et berceau d'une industrie 11
Apports québécois et régional 15
Identification des acteurs 15
Estimation des apports bruts au Québec 15
Dépenses brutes d'exploitation - producteur et transformateur 16
Dépenses brutes d'investissement – producteur et transformateur 16
Estimation des apports nets au Québec 17

Estimation des apports nets en région 19
Retombées économiques, résultats et analyses 23
Retombées économiques totales au Québec 23
Retombées économiques régionales – Centre-du-Québec 28
Comparaison Québec – région Centre-du-Québec 35
Autres retombées économiques 37
Conclusion 39
Références 41

Annexe A : Acronymes et lexique
Annexe B : Résultats détaillés

Liste des tableaux

Tableau 1 : Taux de réponse selon les modes privilégiés pour compléter le sondage.....5

Tableau 2 : Taux de réponse selon les populations cibles 6

Tableau 3 : Évolution du nombre de producteurs et de la superficie productive, selon le mode de production, 2015, 2010 et 2015.....10

Tableau 4 : Sommaire – production de canneberge par région – toutes les fermes.....12

Tableau 5 : Sommaire – production de canneberge par région – fermes conventionnelle et biologique, en 2015.....13

Tableau 6 : Dépenses brutes d'exploitation – producteur et transformateur, en M$.....16

Tableau 7 : Dépenses brutes d'investissement – producteur et transformateur, en M$ 17

Tableau 8 : Valeur des importations correspondant aux dépenses d'investissement et aux frais d'exploitation, producteurs et transformateurs, en M$.....18

Tableau 9 : Valeur des fuites interrégionales correspondant aux frais d'exploitation et aux dépenses d'investissement, producteur et transformateur, en M$ 19

Tableau 10 : Impact de l'industrie de la canneberge, Québec, 2015 24

Tableau 11 : Synthèse des retombées économiques par secteur d'activité, production et transformation, Québec, 2015.....25

Tableau 12 : indicateurs de performance par secteur d'activité, production et transformation de la canneberge, Québec, 2015 26

Tableau 13 : Synthèse des retombées économiques par catégorie de dépenses, frais d'exploitation et dépense d'investissement, Québec, 2015 27

Tableau 14 : indicateurs de performance par catégorie de dépense, frais d'exploitation et dépenses d'investissement, Québec, 2015 28

Tableau 15 : Impact régional de l'industrie de la canneberge, Centre-du-Québec, 2015.....29

Tableau 16 : Synthèse des retombées économiques régionales par secteur d'activité, production et transformation de la canneberge, Centre-du-Québec, 2015 30

Tableau 17 : indicateurs de performance par secteur d'activité, frais d'exploitation et dépenses d'investissement, Centre-du-Québec, 2015.....31

Tableau 18 : Synthèse des retombées économiques régionales par catégorie de dépense, frais d'exploitation et dépense d'investissement, Centre-du-Québec, 2015.....33

Tableau 19 : indicateurs de performance par catégorie de dépense, frais d'exploitation et dépenses d'investissement, Centre-du-Québec, 2015.....33

Tableau 20 : Comparaison des retombées économiques, Québec et Centre-du-Québec, 2015 35
Tableau 21 : Comparaison des indicateurs de performance, Québec et Centre-du-Québec, 2015....36
Tableau 22 : Synthèse du sondage réalisé auprès des fournisseurs regroupés sous deux axes d'activité, gestion de l'eau et autres secteurs, 2015....38

Liste des figures

Figure 1 : Part des marchés des trois pays producteurs de canneberge....9
Figure 2 : Évolution de la superficie, mise en production, de canneberge au Québec 2005-2015 et projection 2016-2018, ha 11
Figure 3 : Illustration des quatre flux financiers 15
Figure 4 : Apport brut et net au Québec, en M$....18
Figure 5 : Apports bruts et nets au Québec, frais d'exploitation et dépenses d'investissement des producteurs et transformateurs, en M$, 2015 19
Figure 6 : Apports nets, au Québec et en région, en M$ 20
Figure 7 : Évolution des flux financiers, Apports bruts et nets au Québec et en région, frais d'exploitation et dépenses d'investissement, producteur et transformateur, en M$, 2015 21

Introduction

L'industrie de la canneberge a grandement évolué depuis les dix dernières années. Elle a enregistré un essor considérable. De 2005 à 2015, le nombre de producteurs est passé de 40 à 82 (81 fermes actives) et la superficie totale des terres dédiées à la canneberge de 1 504 ha (3 717 acres) à 4 001,9 ha (9 889 acres). Pendant cette même période, le volume des fruits récoltés a bondi de 24 945 tonnes métriques (55,0 M lb) à 94 592 tonnes métriques (208,5 M lb) Ainsi, en 10 ans, le nombre de producteurs a augmenté de 205 %, la superficie en culture de 266 % et le volume de la récolte de 379 %, dont près de 90 % se situent dans la région du Centre-du-Québec.

L'industrie de la canneberge au Québec n'a pas seulement enregistré une croissance au niveau de la production. Trois usines de première transformation se sont installées dans la région du Centre-du-Québec. À ces usines, des entreprises de 2e et 3e transformation ont pris naissance dans diverses régions du Québec et une pléiade de fournisseurs ont vu le jour ou augmenté leur chiffre d'affaires.

Aujourd'hui, la filière de l'industrie de la canneberge est existante et très active. Le Québec en tant que région productrice de canneberge occupe le troisième rang mondial, mais le premier rang en matière de production biologique.

C'est dans ce contexte que l'Association des producteurs de canneberges du Québec a mandaté Deloitte inc. pour réaliser une étude de retombées économiques de l'industrie de la canneberge au Québec, mais également pour la région administrative du Centre-du-Québec.

Outre le premier chapitre présentant les objectifs de l'étude et les principales considérations méthodologiques, le présent rapport identifie les principaux acteurs en relation avec l'industrie de la canneberge et leurs dépenses relatives pour finalement exposer les retombées économiques de cette même industrie, au Québec, mais également dans la région du Centre-du-Québec.

Objectifs et approche méthodologiques

Objectifs initiaux

En confiant ce mandat à Deloitte inc., l'Association des producteurs de canneberges du Québec (APCQ), avait pour objectifs de :

- Dresser le portrait de l'industrie de la canneberge au Québec en 2015;
- Colliger les informations, à partir d'un sondage, des producteurs et des transformateurs de canneberges;
- Intégrer l'importance des fournisseurs dans l'étude de retombées économiques;
- Assurer l'anonymat et la confidentialité des répondants;
- Évaluer les frais d'exploitation et les dépenses d'investissement des producteurs et des transformateurs de canneberge au Québec et procéder à l'estimation des retombées économiques à l'échelle du Québec ainsi qu'à celle de la région administrative du Centre-du-Québec.

Approche méthodologique

L'évaluation des frais d'exploitation et des dépenses d'investissement des producteurs et transformateurs de canneberges est basée sur les résultats d'un sondage qui a été élaboré selon un plan d'échantillonnage et la confection de questionnaires.

En 2015, 82 fermes et 3 usines de transformation sont recensées et retenues comme producteurs et transformateurs de canneberge à titre de population cible. À noter qu'un producteur peut posséder plus d'une ferme de canneberge. Néanmoins, pour alléger le texte, les expressions « producteur » et « ferme » seront utilisées comme des synonymes. Quant aux transformateurs, malgré l'existence de petits transformateurs de première et deuxième transformations, seules trois usines de première transformation sont retenues comme population cible. De loin les plus importantes, ces trois usines appartiennent à trois propriétaires différents.

Compte tenu des tailles restreintes des populations cibles, aucun échantillon n'est prélevé de la population, car tous les producteurs et transformateurs de canneberge forment à la fois notre échantillon et notre population.

Pour des raisons de confidentialité, aucune entreprise ne sera identifiée et associée à des données recueillies en provenance du sondage. Toutes les données seront agrégées à l'ensemble des producteurs ou transformateurs.

Élaboration des questionnaires

Trois questionnaires ont été élaborés. Les deux premiers étaient destinés aux producteurs et transformateurs de canneberge. Dans les deux cas, l'objectif était de recueillir leurs dépenses afin d'évaluer les retombées économiques de cette industrie. Pour les producteurs, les catégories de dépenses ont été calquées sur le formulaire de la Financière agricole du Québec (FADQ) que les producteurs remplissent annuellement. Pour les transformateurs, le questionnaire des producteurs a servi de référence, mais ce dernier a été adapté au besoin des transformateurs.

Quant au troisième questionnaire, beaucoup plus modeste que les deux précédents, il était destiné aux fournisseurs de l'industrie de la canneberge. En tout, 11 entreprises québécoises ont été identifiées par l'APCQ comme fournisseurs de l'industrie de la canneberge auxquels s'ajoute un centre de recherche. Le but de ce dernier sondage était de colliger quelques informations complémentaires afin de bonifier le portrait de l'industrie. Les informations recueillies auprès des fournisseurs feront l'objet d'une section au chapitre des autres retombées économiques.

Plan d'échantillonnage

L'établissement du plan d'échantillonnage basé sur les deux populations cibles (producteur et transformateur) a été grandement facilité par la base de données de l'APCQ mise à jour annuellement. Cette base de données regroupant les coordonnées de chacune des fermes et des usines de transformation a servi de référence pour dresser le portrait des producteurs et des transformateurs de canneberge.

Le rôle de l'APCQ s'est avéré essentiel au déroulement du sondage. L'APCQ a servi d'agent de liaison entre, d'un côté, les producteurs et les transformateurs et, de l'autre, le consultant. Ainsi, l'APCQ a procédé à l'expédition des questionnaires, le 10 décembre 2015 et effectué trois rappels, les 10, 18 et 21 janvier 2016. De plus, elle a joint au premier envoi, une lettre explicative et de motivation auprès des producteurs et transformateurs de canneberge. L'opération sondage avait été planifiée du 10 décembre 2015 au 25 janvier 2016. Mentionnons que l'envoi des questionnaires et les rappels furent par courriel. De plus, pour augmenter le taux de réponse, le répondant avait la possibilité de répondre au sondage de trois façons, soit :

- En répondant au questionnaire en ligne, mis à leur disposition par le biais de « MonkeySurvey »;
- En répondant au questionnaire par écrit, questionnaire qui avait été transmis en version PDF en même temps que la lettre explicative;
- En retournant, les états financiers de la dernière année d'exploitation.

À ces dates, s'est ajouté un quatrième rappel effectué, de vive voix, le 28 janvier 2016 lors d'une journée organisée par l'APCQ auprès de ses membres Journée IMPAQ Canneberge. En cette occasion, la date butoir a été déplacée au 5 février 2016. Il est à noter que malgré la date butoir du 5 février, quelques questionnaires retardataires ont été intégrés avec les autres répondants.

Dans tous les cas, les résultats étaient transmis au consultant afin d'assurer l'anonymat et la confidentialité des répondants.

À titre d'information, le tableau 1 cumule les répondants selon le mode privilégié. Parmi ces modes, le sondage en ligne a été privilégié par 23 producteurs, soit l'équivalent de 52 % et par un transformateur. Pour sa part, le sondage par écrit a permis de recueillir 7 questionnaires additionnels en provenance de producteurs seulement. Finalement, la solution de transmettre les états financiers a été retenue par 12 producteurs et 2 transformateurs.

Tableau 1 : Taux de réponse selon les modes privilégiés pour compléter le sondage

Modes	Producteur	Transformateur
Sondage complété en ligne	23	1
Sondage complété par écrit	7	--
Transmission des états financiers	12	2
Total	**42**	**3**

Dans l'ensemble, la stratégie de proposer trois modes pour compléter le sondage s'est révélée efficace.

Taux de réponse

Les taux de réponse associés à chacune des populations cibles sont présentés au Tableau 2. Ils sont calculés sur la base de l'échantillon net qui diffère de l'échantillon brut pour les producteurs de canneberge en raison d'un ajustement. En effet, en 2015, une ferme n'a réalisé aucune production de canneberge en 2015. Par conséquent, la population cible servant de référence au taux de réponse des producteurs et à l'extrapolation de leurs dépenses s'élève à 81 fermes.

Ainsi, 42 producteurs sur un potentiel de 81 fermes ont répondu au sondage pour un taux de réponse de 52 % alors que celui des transformateurs atteint 100 %. À noter que les producteurs ayant répondu au sondage représentent 68 % de la superficie en production et 70 % de la récolte en 2015.

En 2012, une étude comparable a été réalisée par Zins Beauchesne et associés (2012). À titre de comparaison et bien que cette étude ne présente pas de taux de réponse au sondage, elle avait rejoint 33 producteurs et 2 transformateurs, correspondant à 47 % de la superficie en production des producteurs de canneberge en 2011.

Or, au plan méthodologique, cette étude tout comme la précédente, s'établit sur des bases solides.

Tableau 2 : Taux de réponse selon les populations cibles

Catégorie	Producteur	Transformateur
Échantillon brut	82	3
Entreprise non productive en 2015	1	--
Échantillon net (B)	81	3
Nombre de répondants (A)	42	3
Taux de réponse (A/B)	52 %	100 %

Pondération

Une dernière considération méthodologique demeure avant de débuter la présentation des résultats du sondage portant sur les dépenses des producteurs et transformateurs de canneberge. Il s'agit des coefficients de pondération.

La pondération est une méthode pour obtenir une estimation plus juste et plus réaliste de la population lorsque la représentativité est déséquilibrée entre les résultats du sondage et ceux observés de la population.

Seuls les producteurs ont fait l'objet d'une pondération, car les trois transformateurs ont répondu au sondage.

Étant donné l'existence d'une distorsion de la représentativité des producteurs entre les répondants et la population, les frais d'exploitation et les dépenses d'investissements ont fait l'objet d'une pondération. Cette pondération repose sur la superficie productive des fermes afin de recréer les résultats des producteurs par rapport à la population d'origine. Pour ce faire, les fermes ont été classées en 4 catégories :

- Moins de 50 acres ;
- Entre 50 et 99 ;
- Entre 100 et 199 acres ;
- 200 acres et plus.

Par la suite, les dépenses sont extrapolées à l'ensemble de la population.

Portée de l'étude

L'étude prévoit l'estimation des retombées économiques à l'échelle provinciale et à l'échelle régionale. À l'échelle provinciale, le territoire de la province de Québec est désigné d'office zone d'étude. À l'échelle régionale, la zone d'étude est réduite à la région administrative du Centre-du-Québec.

Définition des retombées

Par définition, les retombées économiques se définissent par l'impact des déboursés d'un ou des acteurs économiques. Par conséquent, il importe de distinguer les acteurs de l'industrie de la canneberge avant d'en évaluer des retombées économiques. À titre d'exemple, il y a les producteurs et les transformateurs de canneberge. Pour chacun de ces groupes, il est important de distinguer les dépenses internes et externes qui permettent de dissocier le personnel interne des fournisseurs. À leur tour, les fournisseurs rémunéreront leurs employés et achèteront des matières premières. Tous ces achats contribuent également à stimuler l'activité d'autres entreprises (les fournisseurs des premières entreprises, etc.) et ainsi de suite. C'est l'ensemble de ces répercussions qui constitue les retombées économiques.

Dans le contexte du présent mandat, les retombées économiques font l'objet de deux évaluations, l'une à l'échelle du Québec qui se fera par l'intermédiaire du modèle intersectoriel de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) et l'autre, d'envergure régionale (région Centre-du-Québec), par un modèle de retombées économiques basé sur l'utilisation d'un multiplicateur économique régional.

Modèle intersectoriel du Québec

À l'échelle du Québec, les retombées économiques sont calculées à l'aide du modèle intersectoriel de l'ISQ. En résumé, ce modèle est du type entrées-sorties ou « input-output » basé sur la structure interindustrielle du Québec. Ce modèle procède par simulation basée sur les déboursés ayant un impact sur l'économie du Québec. Actuellement, le modèle reproduit la structure industrielle du Québec de 2012 auquel les paramètres de fiscalité et parafiscalité sont ajustés à l'année 2015. Les déboursés qui ont servi à cette simulation sont présentés au chapitre intitulé « Apports québécois et régionaux ». Les résultats d'une telle simulation constituent des retombées économiques pour le Québec et ils sont présentés selon divers indicateurs, dont la main-d'œuvre, la valeur ajoutée, la valeur des importations, les recettes fiscales et parafiscales des gouvernements du Canada et du Québec.

Le modèle intersectoriel de l'ISQ permet de mesurer et de classer les impacts selon qu'ils appartiennent aux effets directs (directement attribuables au projet à l'étude) ou aux effets indirects (demandes de biens et services engendrées dans d'autres secteurs industriels). À cela, s'ajoutent les effets induits qui se déterminent par une simulation additionnelle des dépenses des ménages attribuables aux employés qui ont bénéficié d'un emploi (direct ou indirect).

Approche régionale

À l'échelle régionale, une autre approche est utilisée, car le modèle intersectoriel de l'ISQ ne permet pas de régionaliser les retombées économiques. L'approche retenue est basée sur la théorie de la base économique et sur l'utilisation du multiplicateur économique régional (MER).

L'approche est spécialement conçue pour des régions économiques où, pour des raisons de disponibilité de données, il n'est pas possible de déployer des modèles tels que celui de l'ISQ. L'approche permet donc de calculer l'augmentation du revenu dans une région (effets directs et indirects) alors que les effets induits sont calculés à l'aide d'un MER correspondant à la zone d'étude à l'échelle régionale, le Centre-du-Québec. Cette approche a été modélisée en version Excel par l'économiste senior.

Par comparaison au modèle intersectoriel du Québec, l'approche régionale se caractérise par une analyse d'agrégation des retombées économiques du type du bas vers le haut ou « bottom up », alors que le modèle intersectoriel procède par désagrégation du haut vers le bas ou « top down ».

Multiplicateur économique régional

En 1987, le multiplicateur économique régional (MER) de la région Mauricie-Bois-Francs était de 1,40 (Dion, 1987). En 1999, le même auteur a procédé à une révision des MER (Dion, 1999) et il a révisé le MER de la Mauricie-Bois-Francs à la baisse à 1,35. Malgré une légère baisse, le MER est demeuré assez stable.

Toutefois, le MER calculé correspond à deux régions bien distinctes et comme la zone d'étude en relation avec le projet à l'étude est celle du Centre-du-Québec, un ajustement est donc proposé.

Cet ajustement est effectué sur la base de la contribution de chacune des régions au produit intérieur brut (PIB) du Québec afin d'adapter un multiplicateur correspondant à la zone d'étude. Le résultat de cet ajustement est de 1,39 pour le Centre-du-Québec.

Portrait de l'industrie de la canneberge

Les États-Unis, premier pays producteur de canneberge

En 2015, trois pays figurent comme les principaux producteurs de canneberge. À eux seuls, 1 117,2 M lb (516,7 M kg) de canneberge sont récoltés. Les États-Unis, premier producteur de canneberge, ont produit 761,0 M lb (345,2 M kg), suivi du Canada avec 313,0 M lb (142 M kg) et le chili (43,2 M lb ou 19,6 M kg) de canneberge. La figure 1 ci-après exprime les parts de marché de chaque pays producteur de canneberge. Ainsi, les États-Unis totalisent 68 % de toute la production de canneberge, alors que le Canada s'accapare de 28 % et le Chili 4 %.

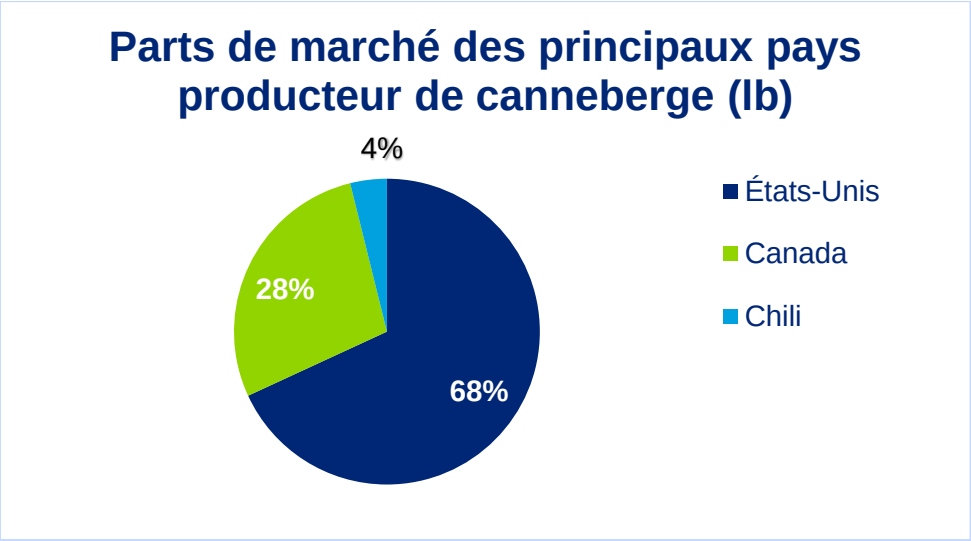

Source : Cranberry marketing committee (CMC)

Figure 1 : Part des marchés des trois pays producteurs de canneberge

Le Québec, un producteur de taille internationale

Le Québec, en tant que région productrice de canneberge, est un acteur important. En 2015, le Québec occupait le troisième rang, mais il passe au premier rang mondial en tant que région productrice de canneberge biologique. Il est important de noter qu'en 2014, le Québec s'était hissé au deuxième rang des producteurs de canneberge. En 2014 et 2015, le Québec et l'État du Massachusetts se sont échangé le deuxième et le troisième rang, le premier rang étant toujours occupé par l'État du Wisconsin.

Pour expliquer la performance du Québec, mentionnons qu'entre 2005 et 2015 la superficie en production de canneberge a plus que doublé et celle de la production biologique plus que triplé. Il est important de signaler que la croissance de la superficie productive est plus importante que celle du nombre de fermes présageant que la taille des fermes est en augmentation (tableau 3).

Tableau 3 : Évolution du nombre de producteurs et de la superficie productive, selon le mode de production, 2015, 2010 et 2015

Année	Nombre de fermes			Superficie productive (ha)		
	Tous	Conv.[A]	Bio.[A]	Tous	Conv.[A]	Bio.[A]
2005	40	27	13	1 504,7	1 321,0	183,7
2010	74	57	17	2 937,7	2 454,5	483,2
2015	81	62	19	4 000,1	3 392,1	609,9
Croissance 2005-2015	105 %	133 %	46 %	218 %	205 %	323 %
TCAM[A]	7,4 %	8,8 %	3,9 %	12,2 %	11,8 %	15,5 %

Source : APCQ

Note (A) : Conv. : Conventionnelle ; Bio. : Biologique ; TCAM : Taux de croissance annuel moyen

Bien que la superficie en production des fermes conventionnelles demeure toujours la plus importante, celle des fermes biologiques est en pleine expansion. En effet, plus de 1 400 acres (567 ha) de fermes conventionnelles seraient en processus de transition biologique. Ainsi, dans deux ou trois ans, la superficie productive des fermes biologiques totaliserait près de 2 760 acres (1 117 ha) au lieu des 1 359 acres (550 ha) actuellement.

La figure 2 trace la croissance des superficies productives des fermes de canneberge au Québec, mais également celles des fermes conventionnelles et biologiques, sur la période de 2005 à 2015. Cette figure esquisse également, une projection des trois prochaines années des superficies des fermes conventionnelles et biologiques qui seront mises en production. En fait, cette projection est basée uniquement sur les intentions des producteurs conventionnels qui ont signifié leur intérêt de passer en mode biologique. Ainsi, la figure prend en considération seulement les superficies en transition biologique et sans en changer la superficie totale afin de bien percevoir le changement structurel qui s'amorce. C'est ce qui explique que la superficie totale demeure inchangée après 2015. En tout, 1 401 acres (567 ha) sont actuellement en transition biologique.

En somme, la superficie mise ne production de canneberge biologique doublera d'ici deux ou trois ans.

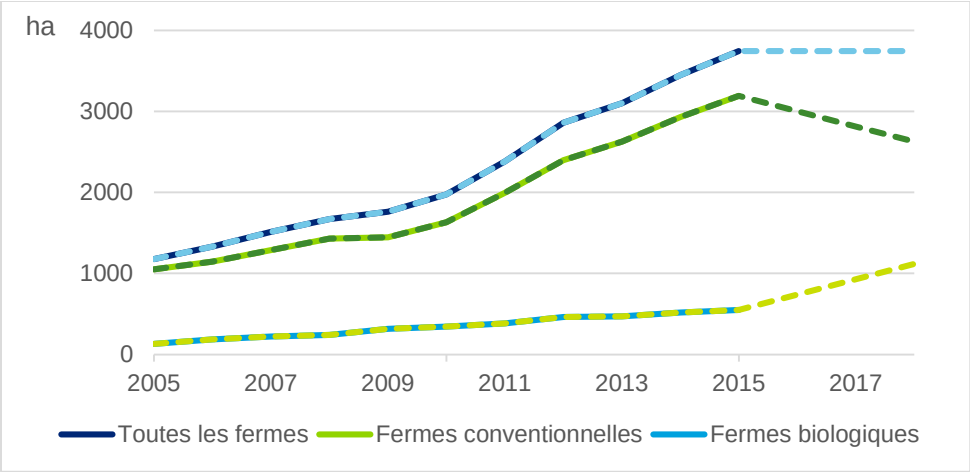

Source : APCQ

Figure 2 : Évolution de la superficie, mise en production, de canneberge au Québec 2005-2015 et projection 2016-2018, ha

Le Centre-du-Québec, héritage patrimonial et berceau d'une industrie

L'industrie de la canneberge est composée principalement de producteurs et de transformateurs auxquels gravitent un certain nombre de fournisseurs.

Au Québec, en 2015, le nombre d'exploitations de canneberge totalisait 81 fermes qui ont récolté 208,5 M lb (94,6 M kg) de canneberge sur une superficie de 9 889 acres (4 001,9 ha).

Le Centre-du-Québec a toujours été un terroir propice à la production de la canneberge. Profitant de milieux propices, les producteurs se sont d'abord installés sur les terres humides. Toutefois, le gouvernement du Québec, dans sa volonté de protéger les milieux humides, exige l'obtention d'un certificat d'autorisation en vertu de l'article 22 de la Loi sur la qualité de l'Environnement à tout promoteur privé, organismes gouvernementaux … Or, les producteurs de canneberge contraints de trouver de nouveaux terreaux ont développé de nouvelles méthodes de production. C'est ainsi que les producteurs se sont déplacés sur des terres agricoles qu'ils ont aménagées à leur besoin spécifique (inondation des champs en saison de récolte). Aujourd'hui, la méthode de production demeure la même, mais la tendance est d'assister la production de canneberge par des technologies de pointe, en matière d'irrigation et de drainage.

Le Centre-du-Québec n'est plus seulement un milieu propice de production de canneberge, il est devenu le berceau d'une industrie en pleine expansion. Les producteurs s'y retrouvent en grand nombre.

Les deux prochains tableaux dressent un portrait des producteurs par région administrative sur les éléments suivants : nombre de producteurs, production de canneberge et superficie productive en 2015. Le tableau 4 est dédié à l'ensemble des producteurs alors que le tableau 5 distingue pour les mêmes variables, les producteurs conventionnels des producteurs biologiques. Toutefois, au tableau 5, pour des raisons de confidentialités, seule la région du Centre-du-Québec est distinctement identifiée.

En 2015, le Centre-du-Québec regroupe 80 % des fermes de canneberge et totalise 92 % de la production sur 87 % de la superficie mise en production (tableau 4). Les fermes conventionnelles, pour leur part, se concentrent à 82 % dans le Centre-du-Québec et totalisent 92 % de la production et 88 % de la superficie productive. Quant aux fermes biologiques, 68 % des celles-ci sont au Centre-du-Québec et s'accaparent 85 % de la production et de la superficie productive.

Tableau 4 : Sommaire – production de canneberge par région – toutes les fermes

Région	Producteur		Récolte en 2015		Superficie en production	
	Nbre	%	M lb	%	Acres	%
Centre du Québec	65	80	190,8	92	8 094	87
Saguenay-Lac-Saint-Jean	6	7	6,6	3	444	5
Lanaudière	5	6	7,6	4	505	6
Ailleurs au Québec	5	6	3,5	2	204	2
Total au Québec	**81**	**100**	**208,5**	**100**	**9 247**	**100**

Source : APCQ

Note (A) : En raison des arrondissements, le total ou les sous-totaux peuvent différer de la somme de ses parties.

Le deuxième acteur associé à cette étude est le regroupement des transformateurs. Les trois principales entreprises de première transformation se situent dans la région Centre-du-Québec. Ces entreprises sont, par ordre alphabétique : Canneberge Atoka, Citadelle et Fruit d'Or. Rappelons que pour des raisons de confidentialité, aucune donnée statistique ou financière se référant à l'une ou l'autre de ces entreprises ne sera dévoilée dans la présente étude.

Tableau 5 : Sommaire – production de canneberge par région – fermes conventionnelle et biologique, en 2015

Fermes conventionnelles	Producteur		Récolte en 2015		Superficie en production	
	Nbre	%	M lb	%	Acres	%
Centre-du-Québec	51	82	172,5	92	6 935	88
Ailleurs au Québec	11	18	14,4	8	953	12
Total au Québec	**62**	**100**	**186,9**	**100**	**7 888**	**100**

Fermes biologiques	Producteur		Récolte en 2015		Superficie en production	
	Nbre	%	M lb	%	Acres	%
Centre-du-Québec	13	68	18,3	85	1 159	85
Ailleurs au Québec	6	32	3,3	15	200	15
Total au Québec	**19**	**100**	**21,6**	**100**	**1 359**	**100**

Source : APCQ

Note (A) : En raison des arrondissements, le total ou les sous-totaux peuvent différer de la somme de ses parties.

Finalement, les fournisseurs comme nous le verrons ultérieurement ajoutent une dimension structurelle à l'industrie de la canneberge. Ils apporteront un complément d'information qui contribuera à l'emploi de l'expression « industrie de la canneberge ».

Apports québécois et régional

Identification des acteurs

Dans l'ensemble, il y a deux regroupements d'acteurs, les producteurs et les transformateurs. Chacun de ces acteurs sera évalué distinctement. Nonobstant les regroupements d'acteurs, il est important de bien saisir que les retombées économiques sont les résultantes des déboursés effectués par les acteurs. Toutefois, une partie de ces déboursés ne procurent aucune retombée économique ou encore elles sont des doublons.

Estimation des apports bruts au Québec

Après avoir identifié les acteurs, la seconde étape d'une étude de retombées économiques est d'en estimer les apports (dépenses des acteurs). Ces flux désignent les sommes d'argent directement attribuables au projet à l'étude.

Dans le présent projet, les dépenses sont de deux types : les frais d'exploitation et les dépenses d'investissement. Ces deux catégories de dépense se distinguent par la finalité de leurs utilisations. Généralement, les dépenses d'investissement sont des flux dont la durée des impacts est limitée au temps des travaux, comme c'est le cas d'un nouveau projet, d'une nouvelle usine, etc. Toutefois, dans le cas présent, les dépenses d'investissement des producteurs et des transformateurs correspondent à des sommes capitalisables, mais récurrentes. En effet, elles sont le résultat d'une moyenne des trois dernières années. Se faisant, la moyenne s'apparente à une dépense annuelle, donc récurrente au même titre que les frais d'exploitation. Quant à ces derniers, ils sont attribuables à l'exploitation des fermes et des usines de transformation et leurs récurrences sont annuelles et égales à la pérennité des entreprises.

La figure 3 illustre les principaux acteurs et leurs flux financiers qui composeront les montants de référence et qui serviront à estimer les retombées économiques tant provinciales que régionales.

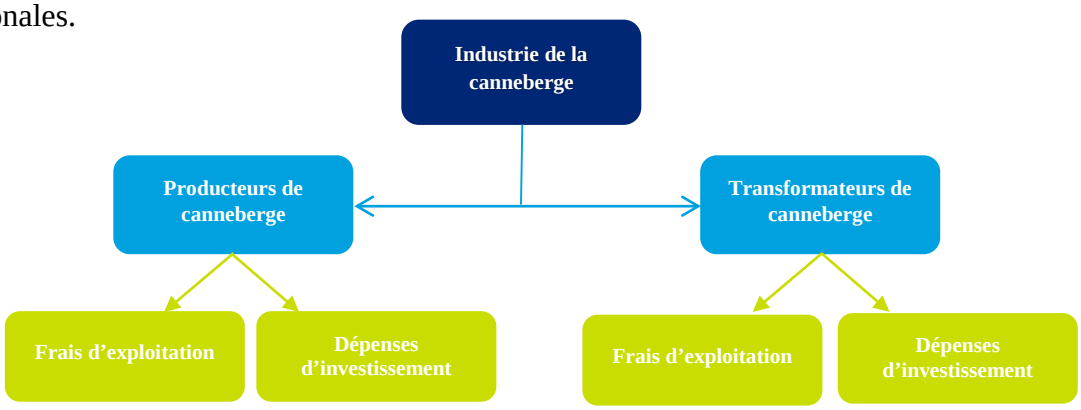

Figure 3 : Illustration des quatre flux financiers

Dépenses brutes d'exploitation - producteur et transformateur

Le tableau 6 arbore les frais d'exploitation des producteurs et transformateurs. En raison du grand nombre de postes de dépense, les frais d'exploitation sont agrégés en deux supercatégories, la masse salariale et les autres dépenses en biens et services.

Tableau 6 : Dépenses brutes d'exploitation – producteur et transformateur, en M$

Catégories	Producteur		Transformateur	
	M$	%	M$	%
Masse salariale	16,6	34,4	16,0	20,0
Emplois en ETC	461,8		350	
Autres dépenses en biens et services	31,7	65,6	63,8	80,0
Total	**48,3**	**100,0**	**79,8**	**100,0**

Source : Deloitte, compilation et extrapolation des sondages

Note (A) : En raison des arrondissements, le total ou les sous-totaux peuvent différer de la somme de ses parties

Les frais annuels d'exploitation des transformateurs s'élèvent à 79,8 M$ alors que ceux des producteurs sont de 48,3 M$. Les frais d'exploitation des transformateurs sont donc 65 % supérieurs à ceux des producteurs. Rappelons que l'étude a recensé uniquement trois (3) transformateurs comparativement à 81 fermes pour les producteurs.

Deux autres observations sont à mentionner. La première se rapporte à la masse salariale. Bien que les valeurs soient sensiblement les mêmes en valeur absolue, elles représentent pour les producteurs et les transformateurs 34 % et 20 % de leur budget respectif. Ainsi, la masse salariale pour les producteurs est un poste de dépense plus important que pour les transformateurs. La deuxième observation découle d'une analyse par ratio. Elle porte sur le salaire moyen. Selon les données recueillies auprès des entreprises, le salaire moyen des employés des usines de transformation serait supérieur de 30 % à celui des salariés des producteurs

Dépenses brutes d'investissement – producteur et transformateur

Les dépenses moyennes annuelles d'investissement des producteurs et des transformateurs sont estimées à 61,8 M$, soit 23,3 M$ en provenance des producteurs et 38,5 M$ des transformateurs.

Le prochain tableau détaille les dépenses d'investissement des producteurs et des transformateurs tout en précisant les principaux montants.

Selon que l'on soit producteur ou transformateur, le vecteur de dépense diffère sensiblement. À titre d'exemple, les montants consacrés à l'aménagement et à l'achat de bouture représentent 71,7 % de l'investissement des producteurs alors que ceux de la construction de bâtiment et de l'achat d'équipement et machinerie de production totalisent 72,4 % de l'investissement des transformateurs.

Tableau 7 : Dépenses brutes d'investissement – producteur et transformateur, en M$

Catégories	Producteur		Transformateur	
	M$	%	M$	%
Travaux d'aménagement	9,8	41,9	--	--
Construction de bâtiment	1,4	6,1	11,9	31,0
Achat et installation –réfrigérateur	0,2	0,9	7,5	19,5
Achat d'équipement et de machinerie à la production	1,4	6,1	15,9	41,4
Achats d'équipement – irrigation	1,4	6,1	--	--
Achats d'équipement divers	0,9	4,0	1,2	3,1
Achats d'équipement roulant	0,5	2,3	0,6	1,6
Informatique et communication	0,3	1,4	0,7	1,8
Bouture	7,0	29,8	--	--
Autres	0,3	1,4	0,6	1,6
Total[A]	**23,3**	**100,0**	**38,5**	**100,0**

Source : Deloitte, compilation et extrapolation des sondages

Note (A) : En raison des arrondissements, le total ou les sous-totaux peuvent différer de la somme de ses composantes.

Estimation des apports nets au Québec

Jusqu'à maintenant, l'estimation des frais d'exploitation ou des dépenses d'investissement s'est concentrée sur les apports bruts. Toutefois, pour évaluer les retombées économiques d'un projet au Québec, il est important d'en soustraire les doublons et les importations afin d'obtenir les apports nets. Dans la présente étude, les doublons sont les montants figurant à la fois à l'état des résultats des producteurs et des transformateurs. C'est le cas, pour les frais d'exploitation des transformateurs qui achètent la matière première des producteurs. Pour l'un c'est une dépense, pour l'autre un revenu. Quant aux importations, elles cooccurrent tant pour les frais d'exploitation que pour les dépenses d'investissement. Les importations sont des montants qui ne contribuent à aucun impact significatif au Québec.

La valeur des doublons s'élève à 35,1 M$, soit 44 % des frais d'exploitation des transformateurs. L'origine de cette somme provient des informations recueillies par sondage. En réalité, la valeur des doublons serait moindre, car ce poste de dépense regroupe l'achat des fruits, mais également d'autres matières alimentaires servant à la confection des produits transformés tels que le sucre. Ne pouvant pas isoler l'achat des canneberges du poste de dépense, ce dernier a été entièrement soustrait des apports bruts. De plus, plusieurs exploitations de cannebergière engagent de la main-d'œuvre étrangère. En 2015, la rémunération versée à des travailleurs étrangers représente 2,0 M$. Cette somme est donc soustraite des frais d'exploitation des producteurs étant donné que la presque totalité de leur salaire est versée à leur famille dans leur pays d'origine.

Quant aux importations, le tableau 8 expose la valeur des importations correspondant à chacun des flux financiers. Ces montants sont tirés des résultats du modèle intersectoriel de l'ISQ. Au total, les importations s'élèvent à 49,5 M$.

Tableau 8 : Valeur des importations correspondant aux dépenses d'investissement et aux frais d'exploitation, producteur et transformateur, en M$

Importation	Exploitation producteur	Exploitation transformateur	Investissement producteur	Investissement transformateur
Valeur en M$	6,3	7,9	10,9	24,4

Source : ISQ. 2016

La figure 4, ci-après, synthétise l'ensemble des informations recueillies jusqu'à maintenant et présente les montants correspondants aux apports bruts et nets pour chacun des flux financiers. Des sommes initiales sont soustraites un doublon s'appliquant aux dépenses d'exploitation des transformateurs, des rémunérations versées à des travailleurs étrangers s'appliquant aux dépenses d'exploitation des producteurs et les importations, soit une pour chacun des flux. Outre le doublon dont l'effet est déjà comptabilisé par les producteurs, la rémunération des emplois étrangers et les importations ne procurent pas ou peu d'impact au Québec.

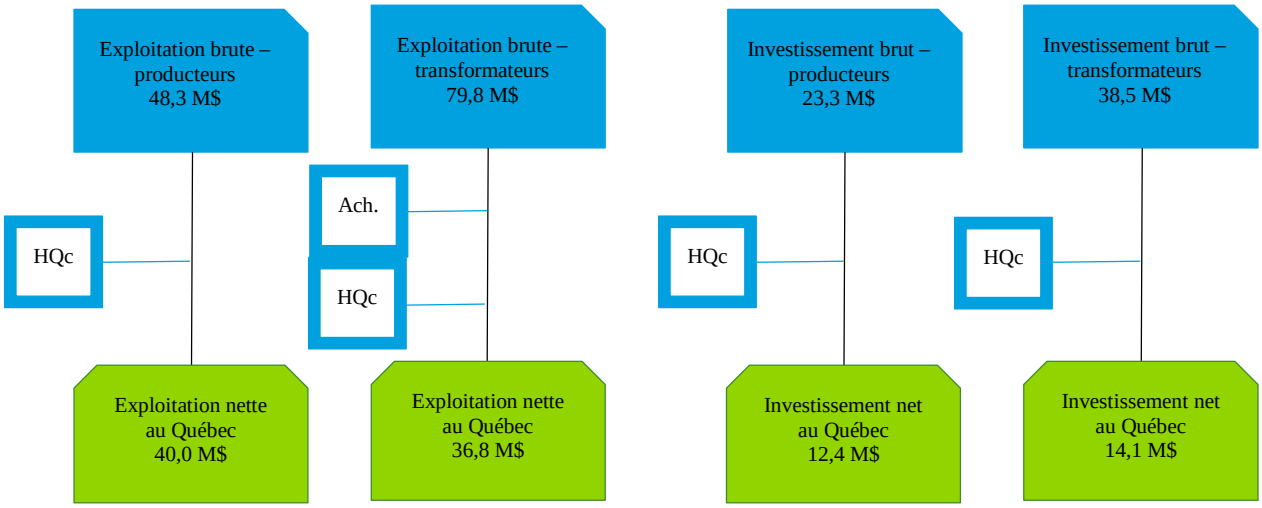

HQc : Hors Québec
Ach. : Achat de la matière première (canneberge)

Figure 4 : Apport brut et net au Québec, en M$

En résumé, les apports bruts au Québec représentent 190 M$. Cependant, de cette somme, des importations ou des doublons totalisent 86,6 M$ ce qui ramène les apports nets à 103,3 M$. Ainsi, les dépenses brutes d'exploitation cèdent 17 % du côté des producteurs et 54 % du côté des transformateurs. Quant aux dépenses d'investissements bruts au Québec, elles sont diminuées de 47 % en provenance des producteurs et de 63 % des transformateurs afin d'en estimer les investissements nets. La figure 5 met côte à côte les apports bruts et nets des frais d'exploitation et des dépenses d'investissement afin d'en percevoir les écarts.

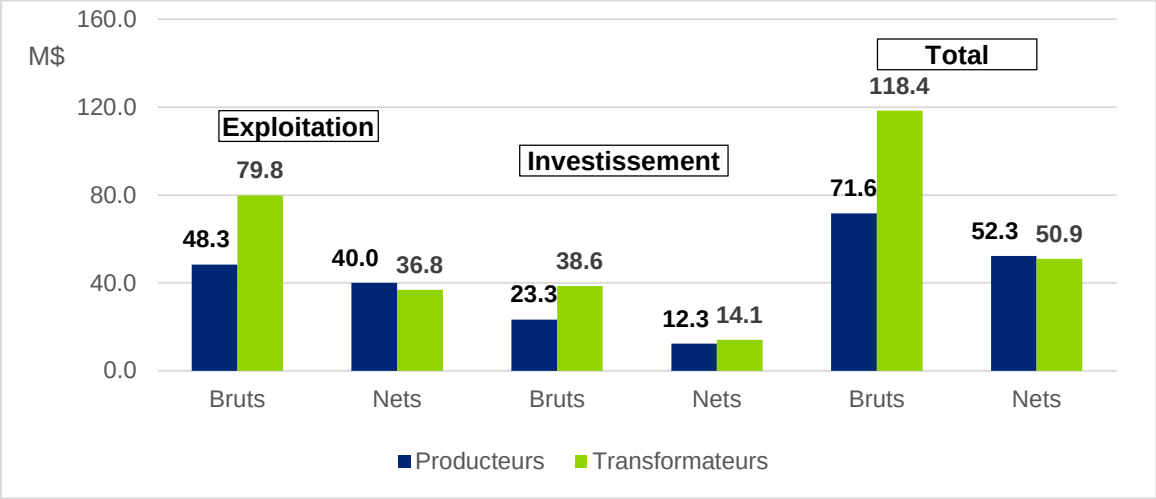

Figure 5 : Apports bruts et nets au Québec, frais d'exploitation et dépenses d'investissement des producteurs et transformateurs, en M$, 2015

Estimation des apports nets en région

À l'échelle régionale, il y a lieu d'apporter un ajustement pour tenir compte des fuites interrégionales. Ces fuites, à l'instar des importations pour le Québec, sont des déboursés se traduisant par des retombées économiques à l'extérieur de la zone d'étude réduisant d'autant l'apport net régional.

Les montants des fuites interrégionales sont obtenus du modèle régional qui nécessite la formulation d'hypothèses conservatrices afin d'éviter une surestimation des retombées économiques régionales. Au total, ces fuites s'élèvent à 31,9 M$ (tableau 9).

Tableau 9 : Valeur des fuites interrégionales correspondant aux frais d'exploitation et aux dépenses d'investissement, producteur et transformateur, en M$

Fuites interrégionales	Exploitation producteur	Exploitation transformateur	Investissement producteur	Investissement transformateur
Valeur en M$	13,3	14,4	1,1	3,1

Source : Deloitte

La figure 5, ci-après, synthétise l'ensemble des informations recueillies jusqu'à maintenant et présente les montants dévolus aux apports nets, au Québec et en région, pour chacun des flux financiers. La différence entre ces apports est constituée des fuites interrégionales.

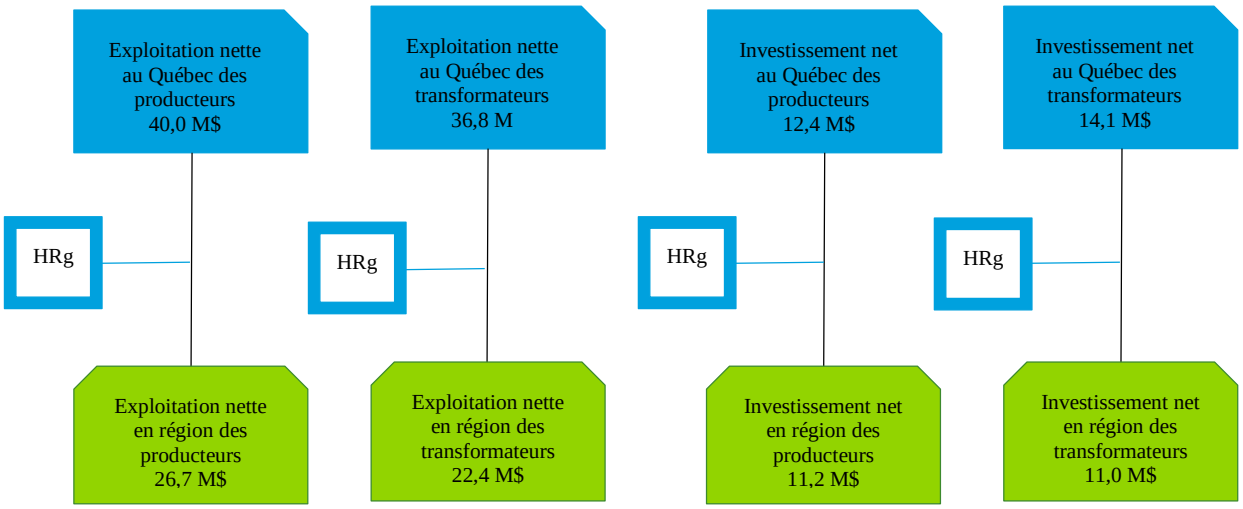

HRg : Hors région

Figure 6 : Apports nets, au Québec et en région, en M$

En résumé, des apports nets au Québec de 103,3 M$ sont réduites les fuites interrégionales établissant les apports nets en région à 71,3 M$. Ainsi, les dépenses brutes d'exploitation sont réduites de 33 % en provenance des producteurs et de 39 % des transformateurs. Quant aux dépenses d'investissement, les fuites interrégionales retranchent 9 % du côté des producteurs et 22 % du côté des transformateurs.

La figure 7 expose sous forme de diagramme en bâtonnet, l'évolution des flux financiers qui auront des incidences en matière de retombées économiques. Les frais d'exploitation, les dépenses d'investissement et les dépenses totales y figurent et la séquence débute par les apports bruts au Québec suivit des apports nets au Québec pour se terminer par les apports nets en région.

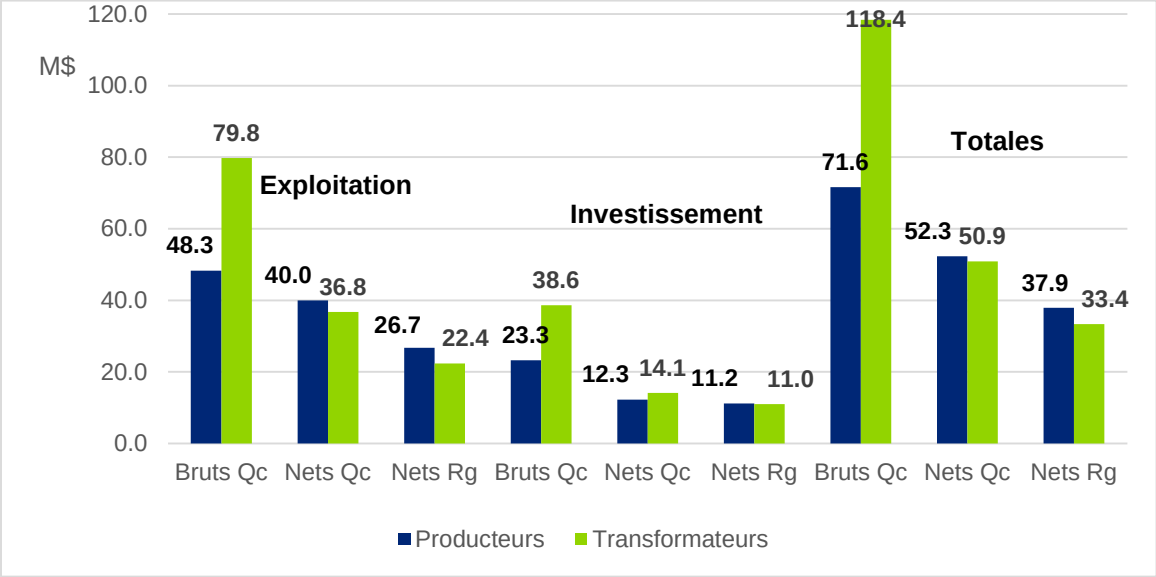

Figure 7 : Évolution des flux financiers, Apports bruts et nets au Québec et en région, frais d'exploitation et dépenses d'investissement, producteur et transformateur, en M$, 2015

Retombées économiques, résultats et analyses

Avant de débuter la présentation des résultats de l'étude, précisions que l'étude de retombées économiques tant à l'échelle du Québec qu'à l'échelle régionale repose sur une seule et même injection de 190 M$. Toutefois, comme nous l'avons vu au chapitre précédent, les apports nets diffèrent des apports bruts et ils sont plus élevés lorsque la zone s'étend à l'ensemble du Québec et plus petits lorsque la zone d'étude se réduit à la région Centre-du-Québec. Les résultats des retombées économiques suivront donc cette même logique.

De plus, les résultats proviennent de deux modélisations. À l'échelle du Québec, c'est le modèle intersectoriel de l'ISQ qui est utilisé alors qu'à l'échelle régionale, c'est le modèle de retombées économiques régionales développé par l'économiste senior.

Quant à la présentation des résultats, elle débutera par les retombées économiques au Québec, suivie des retombées économiques par secteur d'activité (producteur et transformateur) pour se terminer par catégorie de dépenses (frais d'exploitation et dépenses d'investissement). Par la suite, cette présentation des résultats enchaînera à l'échelle régionale.

Finalement l'analyse se terminera par une comparaison des impacts québécois et régionaux.

Retombées économiques totales au Québec

En 2015, les producteurs et les transformateurs de canneberge ont injecté dans l'économie québécoise près de 190,0 M$. Au total, cette somme se répercute et se traduit par les retombées économiques suivantes :

- la création ou la consolidation de 1 672,7 emplois équivalents à temps complet (ETC);
- la valeur ajoutée totalisant 121,0 M$;
- la rémunération de la main-d'œuvre pour un montant de 56,6 M$;
- les autres revenus de valeur ajoutée pour un montant de 64,4 M$;
- des revenus fiscaux et parafiscaux pour le gouvernement du Québec équivalent à 17,7 M$;
- des revenus fiscaux et parafiscaux pour le gouvernement du Canada équivalent à 5,7 M$;

Le tableau 10 ventile les impacts économiques de l'industrie de la canneberge au Québec en effets direct, indirect et induit.

La modulation des effets renseigne sur la rapidité et sur les lieux approximatifs des impacts économiques. Généralement, les effets directs sont immédiats ou à très court terme. De plus, ils se réalisent près des lieux où les activités sont consommées. Les effets indirects se concrétisent également rapidement, mais ils se propagent à l'économie régionale, mais également hors de la zone d'étude. Quant aux effets induits, ils se matérialisent subséquemment aux effets directs et

indirects et ils sont plus diffus dans l'ensemble de l'économie québécoise. Au total, l'industrie de la canneberge contribue à créer et à conserver l'équivalent de 1 672,7 ETC. De ces emplois, les effets directs totalisent 922,0 ETC représentant 55 % des emplois totaux générés au Québec. Les effets indirects totalisent quant à eux 462,8 ETC (28 %) et les effets induits 287,9 ETC (17 %).

Tableau 10 : Impact de l'industrie de la canneberge, Québec, 2015

Retombées économiques au Québec	Effet			Total[A]
	Direct	Indirect	Induit	
		ETC		
Main-d'œuvre	**922,0**	**462,8**	**287,9**	**1 672,7**
%	55 %	28 %	17 %	100 %
		k$		
Valeur ajoutée	**64 597,4**	**39 006,2**	**17 450,6**	**121 054,2**
Masse salariale	32 301,5	17 619,8	6 677,5	56 598,7
Autres revenus	32 295,9	21 386,4	10 773,2	64 455,5
Revenus fiscaux et parafiscaux	**10 616,9**	**7 157,4**	**5 755,7**	**23 530,0**
Gouvernement du Québec	8 247,1	5 353,6	4 142,3	17 743,0
Gouvernement du Canada	2 369,8	1 803,8	1 613,4	5 787,0

Source : ISQ. 2016

Note (A) : En raison des arrondissements, le total ou les sous-totaux peuvent différer de la somme de ses composantes.

La valeur ajoutée représente un indicateur de richesse collective. Elle totalise 121,0 M$, dont 47 % (56,6 M$) sont versés sous forme de salaires et traitements. C'est donc dire que près de la moitié de la valeur ajoutée bénéficie à des travailleurs ou travailleuses du Québec. En contrepartie, l'autre 50 % sert à la rémunération du capital, prenant la forme de revenus nets aux entreprises, d'intérêt, de charge patronale, etc.

Les gouvernements, québécois et fédéral, recueillent sous forme d'impôts fiscaux et parafiscaux des sommes importantes, soit l'équivalent de 22,8 M$, dont 76 % sont perçus par le gouvernement du Québec.

Retombées économiques par secteur d'activité.

Le tableau 11 décompose les retombées économiques québécoises selon les deux secteurs d'activités, la production et la transformation de canneberge. Les frais d'exploitation et les dépenses d'investissement sont regroupés par secteur d'activité.

Tableau 11 : Synthèse des retombées économiques par secteur d'activité, production et transformation, Québec, 2015

Retombées économiques au Québec	Secteur d'activité		Total[A]
	Production	Transformation	
		k$	
Apport brut au Québec	**71 574,6**	**118 377,0**	**189 951,6**
Apport net au Québec	**52 341,9**	**50 924,6**	**103 266,5**
		ETC	
Main-d'œuvre	**816,5**	**856,2**	**1 672,7**
%	49 %	51 %	100 %
		k$	
Valeur ajoutée	**60 970,2**	**60 084,0**	**121 054,2**
Masse salariale	25 116,3	31 482,4	56 598,7
Autres revenus	35 833,9	28 601,6	64 455,5
Revenus fiscaux et parafiscaux	**10 068,9**	**13 461,0**	**22 817,3**
Gouvernement du Québec	7 621,1	10 121,8	17 412,5
Gouvernement du Canada	2 447,8	3 339,2	5 404,9

Source : ISQ. 2016

Note (A) : En raison des arrondissements, le total ou les sous-totaux peuvent différer de la somme de ses composantes.

La première observation est l'importance de l'apport brut du secteur de la transformation. En effet, ce secteur injecte bon an mal an 118,4 M$ comparativement à 71,6 M$ pour le secteur de la production. Rappelons que le secteur de transformation n'inclue que 3 entreprises et que celui de la production 81 fermes. Toutefois, lorsque l'on examine l'apport net au Québec, ces deux secteurs sont presque à égalité et ils ne totalisent plus que 103,3 M$.

La deuxième met l'emphase sur les résultats en matière d'impacts économiques. Ceux découlant du secteur de la transformation reflètent davantage la distribution de l'apport net. À preuve, les emplois du secteur de la transformation représentent 51% (856,2 ETC) des emplois totaux alors que le secteur de la production représente 49 % (816,5 ETC) des emplois totaux. Il en de même pour la valeur ajoutée qui est quasi identique pour ces deux secteurs, mais la masse salariale du secteur de la transformation est plus élevée qu'au secteur de la production. Par contre, les revenus fiscaux et parafiscaux du secteur de la transformation s'apparentent davantage à l'importance relative de son apport brut.

Le principal facteur expliquant cette divergence provient des déboursés présentés au chapitre « Apport québécois et régional » et synthétisé au tableau 11. En effet, plusieurs déboursés ne procurent aucune retombée économique en sol québécois. Rappelons que les frais d'exploitation des transformateurs comportaient un doublon d'importance et que la valeur des importations des dépenses d'investissement était plus élevée que celle du secteur de la production.

Aux indicateurs traditionnels, s'ajoutent cinq (5) indicateurs de performance qui apportent des éléments de compréhension ou d'explication aux résultats précédents. Ces indicateurs sont le pourcentage du contenu québécois, le taux d'emplois par M$, l'indice du salaire moyen, le taux de chômage évité (TCÉ) et la contribution au PIB. Ces indicateurs sont présentés au tableau 12.

Tableau 12 : indicateurs de performance par secteur d'activité, production et transformation de la canneberge, Québec, 2015

Indicateurs de performance – Québec	Secteur d'activité		Total
	Production	Transformation	
Contenu québécois, %	72	72	72
Taux d'emploi	9,5	6,3	7,5
Indice du salaire moyen	0,8	1,0	0,9
Taux de chômage évité (TCÉ), %	0,018	0,019	0,038
Contribution au PIB, %	0,018	0,017	0,035

Source : ISQ. 2016

Le contenu québécois s'établit sur la base des importations en proportion de l'injection brute initiale. Or, les importations totales qui s'élèvent à 60,9 M$ représentent, des sommes hors de la zone d'étude (le Québec), 28 % de l'injection initiale ce qui équivaut à un contenu québécois de 72 %. À noter que cet indicateur est stable, quel que soit le secteur d'activité.

Quant au taux d'emploi, il est de 7,5 ETC par M$ pour l'ensemble de l'industrie de la canneberge. Il s'obtient en divisant le nombre d'emplois par tranche de 1 M$. Cet indicateur est grandement influencé par le secteur d'activité. En effet, le secteur de la production enregistre un taux de 9,5 ETC/M$ de déboursé comparativement au secteur de la transformation qui recueille 6,3 ETC.

Un troisième indicateur de performance est symbolisé par un indice, celui du salaire moyen. En fait, c'est un indicateur qualitatif qui compare le salaire moyen des emplois créés ou consolidés par rapport au salaire moyen de la zone d'étude. Dans l'ensemble de l'industrie de la canneberge, l'indice est de 0,9 ce qui signifie que les salaires versés sont inférieurs à 10 % du salaire moyen au Québec.

Sur la base de ces deux derniers indicateurs de performance, le secteur de la production engage donc plus d'emplois par tranche de millier de dollars que le secteur de la transformation. En revanche, l'indice du salaire moyen du secteur de la transformation est légèrement supérieur à celui de la production. Ce dernier indice indique que les emplois du secteur de la transformation sont mieux rémunérés que ceux du secteur de la production et que la rémunération moyenne du secteur de la transformation est équivalente au salaire moyen québécois.

À l'échelle du Québec, les deux derniers indicateurs de performance, le taux de chômage évité et la contribution de l'industrie de la canneberge au PIB sont trop faibles pour différencier l'un ou l'autre des secteurs à l'échelle du Québec. Néanmoins, signalons que l'industrie de la canneberge représente un peu moins de 0,04 % de taux de chômage évité (TCÉ) et de la contribution de l'industrie au PIB québécois.

Retombées économiques par grande catégorie de dépenses.

Le tableau 13 reconfigure les retombées économiques en fonction des deux grandes catégories de dépense, les frais d'exploitation et les dépenses d'investissement. Précisons que le ratio des apports bruts frais d'exploitation/dépenses d'investissement est du 2/1 alors que celui des apports nets se rapproche du 3/1. Ce dernier ratio est à l'image des retombées économiques entre ces deux catégories de dépense. En effet, les retombées économiques des frais d'exploitation enregistrent des impacts de 3 fois supérieurs à ceux des dépenses d'investissement.

Tableau 13 : Synthèse des retombées économiques par catégorie de dépenses, frais d'exploitation et dépense d'investissement, Québec, 2015

Retombées économiques au Québec	Catégorie de dépense		Dépense totale[A]
	Frais d'exploitation	Dépense d'investissement	
		k$	
Apport brut au Québec	**128 127,5**	**61 824,2**	**189 951,6**
Apport net au Québec	**76 797,7**	**26 468,9**	**103 266,5**
		ETC	
Main-d'œuvre	**1 293,9**	**378,8**	**1 672,7**
%	77 %	23 %	100 %
		k$	
Valeur ajoutée	**90 071,3**	**30 982,9**	**121 054,2**
Masse salariale	42 589,7	14 009,1	56 598,7
Autres revenus	47 481,6	16 973,8	64 455,5
Revenus fiscaux et parafiscaux	**17 258,6**	**6 271,3**	**22 817,3**
Gouvernement du Québec	13 062,4	4 680,6	17 412,5
Gouvernement du Canada	4 196,3	1 590,7	5 404,9

Source : ISQ. 2016

Note (A) : En raison des arrondissements, le total ou les sous-totaux peuvent différer de la somme de ses composantes

Un indicateur de performance explique en grande partie le faible succès des dépenses d'investissement. Le pourcentage du contenu québécois des dépenses d'investissement est de 45 % alors que celui des frais d'exploitation est 84 %. Par conséquent, pour chaque dollar de dépenses d'investissement dans l'industrie de la canneberge, 56 cents sont destinées à l'importation de biens et services alors que les frais d'exploitation n'importent que 16 cents de biens et services (tableau 14).

De plus, le taux d'emplois des frais d'exploitation (8,5 ETC/M$) est beaucoup plus élevé que celui des dépenses d'investissement (5,5 ETC/M$). Par contre, l'indice du salaire moyen indique que les dépenses d'investissement concourent à un niveau de salaire plus élevé (1,0) que pour les frais d'exploitation (0,9).

Tableau 14 : Indicateur de performance par catégorie de dépense, frais d'exploitation et dépenses d'investissement, Québec, 2015

Indicateur de performance – Québec	Catégorie de dépense		Dépense totale
	Frais d'exploitation	Dépense d'investissement	
Contenu québécois, %	84	45	72
Taux d'emploi	8,5	5,5	7,5
Indice du salaire moyen	0,9	1,0	0,9
Taux de chômage évité (TCÉ), %	0,029	0,009	0,038
Contribution au PIB, %	0,026	0,009	0,035

Source : ISQ. 2016

Retombées économiques régionales – Centre-du-Québec

À l'échelle régionale, l'injection servant de base aux calculs des retombées économiques régionales est la même que celle utilisée à l'échelle du Québec, soit 190,0 M$.

Par contre, cette somme se répercute et se traduit par des retombées économiques fortes différentes à l'échelle québécoise ou régionale en raison de la réduction de la zone d'étude. De plus, des ajustements sont apportés pour soustraire des déboursés, les importations et les fuites interrégionales. Finalement, le modèle utilisé pour estimer les retombées économiques régionales est différent de celui du modèle intersectoriel de l'ISQ.

Néanmoins, les résultats des retombées économiques régionales sont les suivants :

- la création ou la consolidation d'emplois équivalant à 794,4 ETC;
- la valeur ajoutée totalisant 57,0 M$;
- la rémunération de la main-d'œuvre pour un montant de 34,3 M$;
- les autres revenus bruts de valeur ajoutée pour un montant de 23,7 M$;
- les revenus fiscaux et parafiscaux pour le gouvernement du Québec équivalent à 6,8 M$;
- les revenus fiscaux et parafiscaux pour le gouvernement du 4Canada équivalent à 2,2 M$;

Le tableau 15 détaille les impacts économiques de l'industrie de la canneberge en effets direct, indirect et induit. Au total, l'industrie régionale de la canneberge contribue à créer et à conserver l'équivalent de 794,4 ETC. De ces emplois, les effets directs totalisent 524,4 ETC représentant 66 % des emplois totaux générés en région. Les effets indirects totalisent quant à eux 170,2 ETC (21 %) et les effets induits 99,9 ETC (13 %). La valeur ajoutée, pour sa part, s'élève à 57,0 M$, dont 60 % (34,3 M$) sont versés sous forme de salaires et traitements. C'est donc dire que 60 % de la valeur ajoutée bénéficie à des travailleurs ou travailleuses en région. En contrepartie, l'autre 40 % sert à la rémunération du capital, prenant la forme de revenus nets aux entreprises, d'intérêt, de charge patronale, etc.

Les gouvernements, québécois et fédéral, recueillent sous forme d'impôts fiscaux et parafiscaux des sommes importantes, soit l'équivalent de 9,0 M$, dont 75 % sont perçus par le gouvernement du Québec.

Tableau 15 : Impact régional de l'industrie de la canneberge, Centre-du-Québec, 2015

Retombées économiques Centre-du-Québec	Effet			Total[A]
	Direct	Indirect	Induit	
		ETC		
Main-d'œuvre	**524,4**	**170,2**	**99,9**	**794,4**
%	66 %	21 %	13 %	100 %
		k$		
Valeur ajoutée	**31 402,6**	**14 941,0**	**10 640,0**	**56 983,6**
Masse salariale	23 278,8	6 936,7	4 071,4	34 286,9
Autres revenus	8 123,8	8 004,3	6 568,6	22 696,7
Revenus fiscaux et parafiscaux	**3 913,2**	**2 598,5**	**2 539,6**	**9 051,3**
Gouvernement du Québec	3 047,7	1 945,1	1 827,7	6 820,5
Gouvernement du Canada	865,6	653,4	711,9	2 230,9

Source : Deloitte

Note (A) : En raison des arrondissements, le total ou les sous-totaux peuvent différer de la somme de ses composantes.

Retombées économiques régionales par secteur d'activité

Le tableau 16 répartit les retombées économiques régionales selon les deux secteurs d'activités, la production et la transformation de canneberge. Rappelons que les frais d'exploitation et les dépenses d'investissement sont regroupés par secteur d'activité.

De ce tableau, il importe de prendre en considération les montants réellement mis en jeu. En effet, ce tableau met en évidence les apports bruts et nets au Québec ainsi que les apports nets en région (Centre-du-Québec). Globalement pour l'ensemble de l'industrie de la canneberge, entre les déboursés bruts au Québec et les déboursés nets en région, l'injection initiale a perdu 62 %. Par secteur d'activité, c'est celui de la transformation qui est le plus pénalisé. Il perd 72 % de son injection initiale, au profit des importations ou de fuites interrégionales.

Le secteur de la production s'en tire un peu mieux, mais enregistre une baisse de 47 %. Autre observation à noter, le secteur de la transformation disposait d'un apport brut plus élevé au Québec que le secteur de la production (118,4 M$ vs 71,8 M$). Au niveau de l'apport net au Québec, la transformation se retrouvait presque à égalité avec le secteur de la production (50,9 M$ vs 52,3 M$), mais au niveau de l'apport net en région, le secteur de la transformation se range derrière celui de la production (33,4 M$ vs 37,9 M$).

Par contre, à l'échelle régionale, le secteur de la transformation tire avantage de la durée de ses opérations qui est annuelle alors que le secteur de production est principalement saisonnier. Ainsi, il n'est pas surprenant de constater que le nombre d'employés y est supérieur au secteur de la production (462,4 ETC vs 332,0 ETC) ainsi que la masse salariale et les revenus fiscaux et parafiscaux.

Tableau 16 : Synthèse des retombées économiques régionales par secteur d'activité, production et transformation de la canneberge, Centre-du-Québec, 2015

Retombées économiques Centre-du-Québec	Secteur d'activité		Total[A]
	Production	Transformation	
		k$	
Apport brut au Québec	**71 574,6**	**118 377,0**	**189 951,6**
Apport net au Québec	**52 341,9**	**50 924,6**	**103 266,5**
Apport net en région	**37 893,9**	**33 422,5**	**71 316,4**
		ETC	
Main-d'œuvre	**332,0**	**462,4**	**794,4**
%	42 %	58 %	100 %
		k$	
Valeur ajoutée	**30 728,5**	**26 255,2**	**56 983,6**
Masse salariale	16 489,4	17 797,5	34 286,9
Autres revenus	14 239,1	8 457,7	22 696,7
Revenus fiscaux et parafiscaux	**4 449,7**	**4 601,7**	**9 051,3**
Gouvernement du Québec	3 268,3	3 452,1	6 820,5
Gouvernement du Canada	1 081,3	1 149,5	2 230,9

Source : Deloitte

Note (A) : En raison des arrondissements, le total ou les sous-totaux peuvent différer de la somme de ses composantes.

En complément des indicateurs traditionnels, analysons à l'échelle régionale la situation avec l'aide des indicateurs de performance (tableau 17).

Tableau 17 : Indicateur de performance par secteur d'activité, frais d'exploitation et dépenses d'investissement, Centre-du-Québec, 2015

Indicateur de performance – Centre-du-Québec	Secteur d'activité		Total
	Production	Transformation	
Contenu régional, %	55	59	57
Taux d'emploi	3,9	3,4	3,6
Indice du salaire moyen	1,3	0,9	1,1
Taux de chômage évité (TCÉ), %	0,27	0,37	0,64
Contribution au PIB, %	0,34	0,30	0,64

Source : Deloitte

En premier lieu, il y a le contenu régional avec un taux de 57 % pour l'ensemble de l'industrie de canneberge qui signifie que plus de la moitié des sommes injectées demeurent dans le Centre-du-Québec. À cet égard, et contrairement à l'analyse à l'échelle du Québec, ajoutons qu'au niveau régional le secteur de la transformation possède un léger avantage sur le secteur de la production.

Le deuxième indicateur le taux d'emploi tourne autour de 3,6 ETC/M$. Rappelons qu'à l'échelle du Québec ce taux était de 7,5 ETC/M$, soit plus du double.

Ensuite, le troisième indicateur l'indice du salaire moyen présente des résultats similaires pour l'ensemble de l'industrie de la canneberge. Toutefois, soulignons que l'indice du salaire moyen du secteur de la production est maintenant de 1,3 alors qu'il était 0,9 à l'échelle du Québec.

Finalement, contrairement à leur faible valeur à l'échelle du Québec, les deux derniers indicateurs de performance exposent des résultats non seulement mesurables, mais significatifs à l'économie régionale. Le taux de chômage évité (TCÉ) de l'industrie de la canneberge en région totalise 0,64 % ce qui revient à dire que cette industrie est importante pour la région du Centre-du-Québec. De plus, cette même industrie ajoute à l'économie régionale l'équivalent de 0,64 % de richesse collective ou de valeur ajoutée.

Retombées économiques régionales par catégorie de dépense

Le tableau 18 redistribue les retombées économiques en fonction des deux grandes catégories de dépense, les frais d'exploitation et les dépenses d'investissement. À l'instar de la section précédente, il existe un grand écart entre les apports bruts au Québec et les apports nets en région. Cet écart est d'environs de 62 %, quelle que soit la catégorie de dépense.

Par comparaison, le ratio des apports bruts au Québec et celui des apports nets en région (frais d'exploitation/dépenses d'investissement) sont de 2/1. Par contre, les retombées économiques de l'industrie de la canneberge découlant des frais d'exploitation sont de 4 à 5 fois supérieures à ceux se rapportant aux dépenses d'investissement. Ainsi, toute proportion gardée, les impacts économiques des frais d'exploitation s'avèrent plus importants que ceux des dépenses d'investissement.

Le tableau 19 termine cette section de l'analyse en présentant les indicateurs de performance régionaux.

Un indicateur de performance explique en grande partie le faible succès des dépenses d'investissement. Le pourcentage du contenu régional des dépenses d'investissement explique en grande partie la faible performance de cette catégorie de dépenses. Les frais d'exploitation enregistrent 66 % de contenu régional comparativement à 39 % pour les dépenses d'investissement. Par conséquent, pour chaque dollar de frais d'exploitation dans l'industrie de la canneberge, 34 cents servent à l'importation de biens et services comparativement à 61 cents pour les dépenses d'investissement.

De plus, le taux d'emplois des frais d'exploitation (9,6 ETC/M$) est beaucoup plus élevé que celui des dépenses d'investissement (4,8 ETC/M$). Par contre, l'indice du salaire moyen indique les dépenses d'investissement concourant à un niveau de salaire plus élevé (1,0) que pour les frais d'exploitation (0,9).

Finalement, le TCÉ exhibe une nette performance des frais d'exploitation sur les dépenses d'investissement (0,55 % vs 0,08 %), tout comme pour la contribution au PIB (0,54 % vs 0,10%).

Tableau 18 : Synthèse des retombées économiques régionales par catégorie de dépense, frais d'exploitation et dépense d'investissement, Centre-du-Québec, 2015

Retombées économiques Centre-du-Québec	Catégorie de dépense		Dépense totale[A]
	Frais d'exploitation	Dépense d'investissement	
		k$	
Apport brut au Québec	**128 127,5**	**61 824,2**	**189 951,6**
Apport net au Québec	**76 797,7**	**26 468,9**	**103 266,5**
Apport net en région	**49 084,5**	**22 231,9**	**71 316,4**
		ETC	
Main-d'œuvre	**691,8**	**102,6**	**794,4**
%	87 %	13 %	100 %
		En k$	
Valeur ajoutée	**48 063,0**	**8 920,6**	**56 983,6**
Masse salariale	30 105,7	4 181,2	34 286,9
Autres revenus	17 957,3	4 739,5	22 696,7
Revenus fiscaux et parafiscaux	**7 044,2**	**2 007,1**	**9 051,3**
Gouvernement du Québec	5 326,8	1 493,6	6 820,5
Gouvernement du Canada	1 717,4	513,6	2 230,9

Source : Deloitte

Note (A) : En raison des arrondissements, le total ou les sous-totaux peuvent différer de la somme de ses composantes.

Tableau 19 : Indicateur de performance par catégorie de dépense, frais d'exploitation et dépenses d'investissement, Centre-du-Québec, 2015

Indicateur de performance – Centre-du-Québec	Secteur d'activité		Total
	Production	Transformation	
Contenu régional, %	66	39	57
Taux d'emploi	9,6	4,8	3,6
Indice du salaire moyen	1,1	1,0	1,1
Taux de chômage évité (TCÉ), %	0,55	0,08	0,64
Contribution au PIB, %	0,54	0,10	0,64

Source : Deloitte

Comparaison Québec – région Centre-du-Québec

Cette section a pour but de comparer les retombées économiques de l'industrie de la canneberge à l'échelle québécoise avec celles au niveau régional. Outre la mesure du degré régional de dominance des retombées économiques (tableau 20), une petite analyse suivra en comparant, de la même manière, les indicateurs de performance (tableau 21).

En matière de création d'emplois et de valeur ajoutée, le Centre-du-Québec retient régionalement un peu moins de la moitié des retombées économiques (48 %). Un élément important à souligner, la masse salariale qui surpasse la moyenne générale et obtient un score de 61 %. Finalement, l'industrie régionale de la canneberge contribue aux recettes fiscales et parafiscales à la hauteur de 38 %.

Tableau 20 : Comparaison des retombées économiques, Québec et Centre-du-Québec, 2015

Retombées économiques comparatives	Québec	Centre-du-Québec	Part de la région/Québec
		ETC	
Main-d'œuvre	**1 672,7**	**794,4**	**48 %**
		k$	
Valeur ajoutée	**121 054,2**	**56 983,6**	**48 %**
Masse salariale	56 598,7	34 286,9	61 %
Autres revenus	64 455,5	22 696,7	35 %
Revenus fiscaux et parafiscaux	**23 530,0**	**9 051,3**	**38 %**
Gouvernement du Québec	17 743,0	6 820,5	38 %
Gouvernement du Canada	5 787,0	2 230,9	38 %

Source : ISQ. 2016 et Deloitte

Le pourcentage du contenu explique presque â lui seul le degré de dominance des retombées économiques régionales. En effet, le contenu régional ne peut pas être plus élevé que le contenu québécois. Se faisant, la part du contenu régional sur celui du Québec représente donc 78 % des retombées économiques québécoises.

Le taux d'emploi, le même qu'au tableau précédent, n'apporte rien de plus qu'une vérification des calculs. Quant à l'indice du salaire moyen, précisons que pour chacun des indices, les salaires moyens sont différents, c'est ce qui explique que l'indice du salaire moyen du Québec soit inférieur à l'unité et que celui de la région supérieure à l'unité.

Ensuite, les résultats du taux de chômage évité et de la contribution du PIB sont reproduits au bas du tableau. Les parts régionales pour ces deux indicateurs n'y figurent pas en raison de la valeur relative (au-dessus de 1 000 %). Néanmoins, le constat est évident. À l'échelle régionale, ces deux indicateurs contribuent à renforcer l'économie du Centre-du-Québec.

Tableau 21 : Comparaison des indicateurs de performance, Québec et Centre-du-Québec, 2015

Indicateur de performance comparative	Québec	Centre-du-Québec	Part de la région/Québec
Contenu québécois/régional, %	72	57	78 %
Taux d'emploi	7,5	3,6	48 %
Indice du salaire moyen	0,9	1,1	122 %
Taux de chômage évité (TCÉ), %	0,038	0,64	--
Contribution au PIB, %	0,035	0,64	--

Source : ISQ. 2016

Autres retombées économiques

Cette section a pour objectif de bonifier l'importance des retombées économiques de l'industrie des canneberges. En effet, outre les producteurs et les entreprises de transformation, la croissance économique de ces dernières années des cannebergières a eu des impacts sur d'autres secteurs d'activités. Toutefois, les fournisseurs n'ont pas fait l'objet d'une étude approfondie des retombées économiques, car ils sont déjà présents dans la structure de dépenses des producteurs et des transformateurs. Pour en tenir compte, un sondage plus élaboré auprès de ceux-ci et une cueillette de données supplémentaires auprès des producteurs et transformateurs auraient été nécessaires afin d'identifier les doubles comptabilisations.

Néanmoins, l'APCQ a sélectionné onze (11) fournisseurs qui ont servi de base à la présente section. De ce nombre, huit (8) entreprises ont été rejointes et ont accepté de participer au sondage. Parmi celles qui n'ont pas été rejointes, mentionnons qu'une entreprise a fermé ses portes définitivement et qu'après 5 tentatives, 2 entreprises n'ont pas retourné les appels.

Les questions posées aux fournisseurs portaient sur le chiffre d'affaires, le montant des ventes réalisées au Québec et le montant attribuable à l'industrie de la canneberge ainsi que le nombre d'employés permanents et saisonniers converti en ETC.

Ces 8 entreprises s'inscrivent à différentes étapes de la production de canneberge. Toutes ces entreprises travaillent en étroite collaboration avec le secteur des canneberges et leurs activités attribuables à cette industrie représentent de 5 à 100 % de leur chiffre d'affaires.

Le tableau 24 dresse un portrait des fournisseurs. Ce portrait, pour des raisons de confidentialité, est présenté en regroupant les participants en fonction de deux axes : gestion de l'eau et autres secteurs d'activités. Il se dégage de ce portrait que les fournisseurs de l'industrie de la canneberge sont très variés avec une dominance dans le domaine de la gestion de l'eau. De plus, leur implication au Québec est indéniable et d'aucuns ont pour principale source de revenus les producteurs ou les transformateurs de canneberge.

Sur la base des données recueillies, auprès de huit (8) fournisseurs seulement de l'industrie de la canneberge, il appert que cette industrie rayonne au-delà de la production et de la transformation du produit de la canneberge. L'industrie de la canneberge est devenue une source d'inspiration et d'innovation pour maintes entreprises qui emploient plus de 1 000 salariés au Québec. Leur chiffre d'affaires est de plus de 438,0 M$, dont 29,1 M$ sont directement attribuables à l'industrie de la canneberge. Il est à noter que parmi ces 8 fournisseurs, plusieurs sont localisés dans la région du Centre-du-Québec.

Tableau 22 : Synthèse du sondage réalisé auprès des fournisseurs regroupés sous deux axes d'activité, gestion de l'eau et autres secteurs, 2015

Catégorie	Gestion de l'eau	Autres activités
Répondants	4	4
Chiffre d'affaires, M$	8,0 à 70,0	1,5 à 325,0
Pourcentage des ventes au Québec	6 à 100	75 à 100
Pourcentage des ventes dédiées à l'industrie de la canneberge	6 à 80	5 à 100
Nombre d'emplois, ETC	8 à 375	9 à 516

Source : Deloitte

Outre les fournisseurs traditionnels, une organisation de recherche dédiée à l'industrie de la canneberge est à mentionner. Cette organisation, à but non lucratif, est le Club Environnemental et Technique Atocas Québec (CETAQ). Initialement, sa mission était le dépistage d'insectes couvrant la fertilisation et les aspects environnementaux. Aujourd'hui, s'ajoutent à cette mission deux autres volets : le biologique et la recherche et développement. La CETAQ dispose d'un budget de 800 000 $ annuellement. Ce budget permet l'embauche 33 personnes, dont 6 agronomes, qui représentent 14,2 ETC. De plus, le CETAQ est à la source de plusieurs projets de recherche qu'elle finance en totalité ou en participation avec des partenaires.

La région dispose également d'un Centre d'interprétation de la canneberge qui est exploité à l'automne lors de la récolte de la canneberge.

Conclusion

Les principaux objectifs de cette étude étaient de dresser le portrait de l'industrie de la canneberge au Québec et d'en évaluer les retombées économiques.

Ces objectifs ont été atteints en grande partie par la réalisation d'un sondage auprès des producteurs et des transformateurs, mais également par les efforts de l'APCQ à inciter chacun d'eux à compléter le sondage. Ces efforts se traduisent par un taux de réponse de 52 % auprès des producteurs et de 100 % auprès des transformateurs.

Le Québec occupe une position enviable en matière de production de canneberge. En 2015, et en tant que région productrice de canneberge, le Québec occupait le troisième rang mondial après le Wisconsin et le Massachusetts. Cependant, en matière de production biologique de canneberge, le Québec se hisse au premier rang. La production biologique de canneberge correspond donc à une caractéristique de la production québécoise qui ne risque pas de fléchir dans les prochaines années. En effet, la superficie mise en production en mode biologique est en pleine expansion. Au Québec, la région du Centre-du-Québec en constitue le berceau de la production de canneberge et elle représente 90 % de la production québécoise.

En 2015, l'industrie de la canneberge au Québec a déboursé la somme de 190,0 M$. Cette somme en provenance des producteurs et des transformateurs a pris la forme de frais d'exploitation ou de dépenses d'investissement. De l'injection de 190,0 M$, les dépenses des producteurs regroupent 38 % des déboursés et celles des transformateurs 62 %. Toutefois, ces dépenses sont brutes et comportent certains éléments qui ne procurent aucun impact économique au Québec, notamment les importations. Ainsi, les apports nets au Québec équivalent à 103,3 M$, dont 51 % proviennent des dépenses des producteurs et 49 % des transformateurs.

Les retombées économiques de l'industrie de la canneberge au Québec totalisent la création ou la consolidation de 1 672,7 emplois équivalents à temps complet (ETC). Cette industrie contribue également à l'augmentation de la richesse collective de 121,1 M$ (valeur ajoutée), dont 56,6 M$ sont destinés à rémunérer les 1 672,7 ETC. Les deux paliers gouvernementaux, Québec et Canada, retirent sous forme de revenus fiscaux et parafiscaux les sommes de 17,7 M$ et 5,7 M$. À ces principaux indicateurs, ajoutons que l'industrie de la canneberge enregistre un contenu québécois s'établissant à 72 % et un taux d'emplois s'élevant à 7,5 emplois par tranche de M$.

Toujours à l'échelle du Québec, les retombées économiques sont présentées par secteur d'activité et par catégorie de dépense. Par secteur d'activité, le secteur de la production et celui de la transformation se partagent presque également les retombées économiques. L'un des principaux attributs du secteur de la production est caractérisé par son taux d'emploi qui est représentatif par un secteur à plus forte intensité de main-d'œuvre. En effet, le taux d'emploi s'établit à 9,5 comparativement à 6,3 pour le secteur de la transformation. Cependant, le secteur de la transformation se démarque du secteur de la production par un niveau de salaire plus

élevé. L'indice du salaire moyen est de 1,0 pour le secteur de la transformation et de 0,8 pour le secteur de la production. Vus sous un autre angle ou par catégorie de dépense, les frais d'exploitation constituent la principale source des retombées économiques en s'accaparant près de 75 % de ceux-ci.

À l'échelle de la région du Centre-du-Québec, les apports diffèrent de nouveau avec la prise en compte des fuites interrégionales. Ainsi, ces apports nets en région qui s'élèvent à 71,3 M$ ne représentent plus que 38 % de l'injection initiale (190,0 M$). Les dépenses des producteurs deviennent la principale source des déboursés avec 53 % des dépenses totales. En retour, le Centre-du-Québec bénéficie d'une activité économique qui se traduit par la création ou la consolidation de 794,4 ETC et une valeur ajoutée de 56,9 M$, dont 60 % sont versés sous forme de salaires et traitements aux 794,4 ETC. La vitalité des activités de cette industrie établit à 57 % le contenu régional et 3,6 emplois/M$ le taux d'emploi ce qui permet d'éviter un taux de chômage de 0,6 % annuellement et contribue d'un pourcentage identique en matière de contribution au PIB régional.

En résumé, la région du Centre-du-Québec où se concentre près de 90 % de la production québécoise des canneberges retient dans sa zone d'étude près de la moitié des retombées économiques (48 %).

L'industrie de la canneberge est, pour maints agents économiques, un terreau propice au développement, à l'innovation et à l'exportation. À l'image d'une grappe industrielle, les fournisseurs grossissent les rangs de cette industrie en pleine expansion, qui plus est, s'installent majoritairement au Centre-du-Québec.

Au cours des dix dernières années, le nombre de producteurs a doublé, la superficie mise en production a triplé et la récolte a quadruplé. De plus, la superficie mise production de canneberge biologique doublera d'ici deux ou trois ans amorçant un changement structurel des producteurs. Le Québec, voire le Centre-du-Québec, accueille trois usines de première transformation. Quant aux entreprises de deuxième ou troisième transformation, elles naissent avec l'émergence d'une demande accrue pour la canneberge. Les fournisseurs deviennent des parties prenantes à l'expansion de cette filière de production en offrant des produits et services adaptés aux producteurs ou aux transformateurs. Les fournisseurs ouvrent de nouvelles niches et deviennent à leur tour des exportateurs. Finalement, pour compléter le portrait de cette industrie, mentionnons l'existence d'un centre de recherche, le CETAQ. D'un centre en dépistage des insectes, le CETAQ est devenu un véritable centre de recherche et de développement œuvrant en partenariat avec des partenaires publics ou privés au soutien de cette industrie.

Le Québec, en tant que région productrice de canneberge, s'inscrit donc comme un leader et un producteur mondial. D'un héritage patrimonial, cette industrie, en pleine expansion est un bel exemple d'une grappe industrielle en pleine croissance.

Références

Dion, Yves. 1999. Retombées économiques régionales découlant de la pratique des activités liées à la pêche sportive au Québec en 1995, rapport de recherche remis à la Société de la Faune et des Parcs du Québec, Université du Québec, à Rimouski, Département d'économie et de gestion. 68 p.

Dion, Yves. 1987. Multiplicateur économique régional, pour la région administrative de Québec, Région 03, ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Décembre 1987. 81 p.

Dion, Yves. 1982. *Le multiplicateur régional dans le contexte d'une petite région*, mémoire de maîtrise pour l'obtention du D.E.A (Diplôme d'études approfondies), Université de Bordeaux, septembre 1982. 126 p.

ISQ. 2016, Retombées économiques au Québec de l'industrie de la canneberge en 2015, fichiers Excel et PDF.

Zins Beauchesne et associés. 2012, Étude d'impact économique présenté à l'Association des producteurs de canneberges au Québec, avril 2012, 14 p.

.

Annexe A : Acronymes et lexique

Acronymes et sigles

APCQ :	Association des producteurs de canneberges du Québec
CETAQ :	Club Environnemental et Technique Atocas Québec
CMC :	Cranburry Marketing Committe
ETC :	Emplois (équivalents) à temps complet
FADQ :	Financière agricole du Québec
MER :	Multiplicateur économique régional
PIB :	Produit intérieur brut
ISQ :	Institut de la statistique du Québec
PIB :	Produit intérieur brut
Stat. Can. :	Statistique Canada

Lexique (par ordre alphabétique)

Autres revenus : Les autres revenus, avant impôts, se réfèrent à un concept de production intérieure brute (PIB). Ils regroupent le revenu net des entreprises non individuelles, les intérêts et les autres frais tels que les charges patronales, les bénéfices marginaux, les taxes municipales et scolaires, etc.

Contribution au PIB : C'est l'effet du projet sur le produit intérieur brut (PIB). En l'absence du projet, le PIB aurait été diminué du pourcentage déterminé par la contribution au PIB. Ce taux est mesuré pour la région à l'étude et pour le Québec lorsque l'ampleur du projet le permet.

Création d'emplois : C'est une expression qui regroupe la somme des emplois créés ou consolidés par le projet. Elle représente la charge de travail utilisée par les différents secteurs de l'économie. L'unité de mesure est l'emploi à temps complet (ETC) qui se définit par le nombre d'heures normalement travaillées par une personne pendant un an.

Effets directs : Ce sont les effets directement attribuables aux dépenses ainsi que celles encourues par les premiers fournisseurs. Dans le cas présent, il s'agit des emplois directement reliés aux dépenses du projet et de la masse salariale s'y rattachant ainsi que de la contribution de l'employeur aux différents services publics.

Effets indirects : Ce sont les effets résultant de la demande de biens et services engendrée par le projet dans d'autres secteurs d'activités économiques, comme la demande de biens intermédiaires nécessaires à la construction d'une desserte. En fait, ils sont composés de la valeur ajoutée des autres fournisseurs (par opposition aux premiers fournisseurs) et de l'effet de retour du PIB sur les fournisseurs régionaux.

Effets induits : Ce sont les effets multiplicateurs générés par le projet. Un projet donne lieu à un accroissement de revenus (les effets directs et indirects) et une partie de ces revenus est réinjectée dans l'économie sous forme de nouvelles dépenses en biens et services (dépenses de consommation). Ces nouvelles dépenses deviendront, en partie, des revenus pour d'autres agents économiques qui en utiliseront, à leur tour, une fraction pour de nouvelles dépenses et ainsi de suite. Les effets induits proviennent des dépenses effectuées par les personnes qui ont des emplois découlant du projet et qui correspondent aux effets direct ou indirect.

Effets primaires : Les effets primaires sont la somme des effets directs et indirects.

Effets secondaires : Les effets secondaires et les effets induits sont deux expressions équivalentes.

Emploi à temps complet : C’est une unité de mesure correspondant à la charge de travail. Un emploi à temps complet (ETC) est l’équivalent d’une année-personne. Il représente l’embauche d’une personne travaillant à temps plein pendant toute une année. Par exemple, trois employés saisonniers travaillant chacun quatre mois comptent pour un seul ETC**.**

Flux financier : Un flux financier est un intrant à l’évaluation des retombées économiques. Il est synonyme d’injection initiale. Le flux financier est souvent représenté par un vecteur constitué de plusieurs éléments ou parfois par un scalaire, un seul élément. Chacun des éléments se rapporte aux dépenses réellement encourues et associées à une période de référence identique.

Fuites : Les fuites sont la somme des importations et des fuites interrégionales. Elles font référence à l’embauche de la main-d’œuvre ou à des achats de biens et services qui sont réalisés à l’extérieur de la zone d’étude et qui profiteront à des salariés ou des entreprises situés à l’extérieur de cette même zone.

Fuites interrégionales : Une composante des fuites, les fuites interrégionales prennent en considération les sommes d’argent qui sortent de la zone d’étude régionale. Pour de plans amples informations, voir définition de « fuites ».

Importations : Une composante des fuites, les importations prennent en considération les sommes d’argent qui sortent la zone d’étude du Québec. Pour de plus amples informations, voir définition de « fuites ».

Indice du salaire moyen : Cet indice est un ratio entre le salaire moyen des emplois créés ou consolidés par le projet et le salaire moyen, du Québec ou de la région selon le cas.

Masse salariale : La masse salariale correspond à la rémunération brute des salariés, c’est-à-dire avant toute déduction (impôt sur le revenu des particuliers, taxes de vente, etc.).

Taux d’emplois par M$: C’est un indicateur de performance. Il mesure l’impact du projet en matière d’emplois par tranche de 1 M$ de l’injection initiale. Il prend la forme de « X » emplois par M$ injecté.

Taux de chômage évité : C'est l'effet du projet sur le taux de chômage. En l'absence du projet, le taux de chômage aurait été augmenté du pourcentage déterminé par le taux de chômage évité. Ce taux est mesuré pour la région à l'étude et pour le Québec lorsque l'ampleur du projet le permet.

Valeur ajoutée : La valeur ajoutée représente une mesure de la valeur de la production intérieure brute (PIB) de l’économie régionale. Il est composé des salaires et traitements, avant impôts, des particuliers, du revenu net des entreprises individuelles et des autres revenus bruts (dont la charge patronale et le revenu net des entreprises non individuelles).

Annexe B : Résultats détaillés

Tableau C1 : Retombées économiques au Québec des frais d'exploitation des producteurs

Retombées économiques	Total[A]			
	Direct	Indirect	Induit	Total
			ETC	
Main-d'œuvre	389,3	149,9	104,4	643,5
			k$	
Valeur ajoutée	27 128,6	12 998,2	6 324,7	46 451,4
Masse salariale	11 984,6	5 425,4	2 420,1	19 830,1
Autres revenus	15 144,0	7 572,8	3 904,5	21 621,3
Revenus fiscaux et parafiscaux	3 502,2	2 123,5	2 086,0	7 712,7
Gouvernement du Québec	2 772,3	1 591,7	1 501,3	5 865,3
Gouvernement du Canada	730,9	531,8	584,8	1 847,5

Source : ISQ 2016

Note (A) : En raison des arrondissements, le total ou les sous-totaux peuvent différer de la somme de ses composantes

Tableau C2 : Retombées économiques au Québec des frais d'exploitation des transformateurs

Retombées économiques	Total[A]			
	Direct	Indirect	Induit	Total
			ETC	
Main-d'œuvre	350,0	185,0	115,4	650,4
			k$	
Valeur ajoutée	21 243,0	15 384,1	6 992,8	43 619,9
Masse salariale	13 100,0	6 983,8	2 675,8	22 759,6
Autres revenus	8 143,0	8 400,3	4 317,0	20 860,3
Revenus fiscaux et parafiscaux	4 321,0	2 918,5	2 306,4	9 545,9
Gouvernement du Québec	3 325,0	2 212,2	1 659,9	7 197,1
Gouvernement du Canada	996,0	706,3	646,5	2 348,8

Source : ISQ 2016

Note (A) : En raison des arrondissements, le total ou les sous-totaux peuvent différer de la somme de ses composantes

Tableau C3 : Retombées économiques au Québec des dépenses d'investissement des producteurs

Retombées économiques	Total[A]			
	Direct	Indirect	Induit	Total
			ETC	
Main-d'œuvre	98,8	47,6	26,6	173,0
			k$	
Valeur ajoutée	8 845,2	4 064,5	1 609,0	14 518,7
Masse salariale	2 873,3	1 797,2	615,7	5 286,2
Autres revenus	5 971,9	2 267,3	993,3	9 232,5
Revenus fiscaux et parafiscaux	995,5	830,0	530,7	2 356,2
Gouvernement du Québec	779,4	594,5	381,9	1 755,8
Gouvernement du Canada	216,1	235,5	148,8	600,4

Source : ISQ 2016

Note (A) : En raison des arrondissements, le total ou les sous-totaux peuvent différer de la somme de ses composantes

Tableau C4 : Retombées économiques au Québec des dépenses d'investissement des transformateurs

Retombées économiques	Total[A]			
	Direct	Indirect	Induit	Total
			ETC	
Main-d'œuvre	83,9	80,3	41,7	205,9
			k$	
Valeur ajoutée	7 380,6	6 559,4	2 524,2	16 464,2
Masse salariale	4 343,6	3 413,4	965,9	8 722,9
Autres revenus	3 037,0	3 146,0	1 558,3	7 741,3
Revenus fiscaux et parafiscaux	1 797,2	1 285,4	832,5	3 915,1
Gouvernement du Québec	1 370,4	955,2	599,2	2 924,8
Gouvernement du Canada	426,8	330,2	233,4	990,4

Source : ISQ 2016

Note (A) : En raison des arrondissements, le total ou les sous-totaux peuvent différer de la somme de ses composantes

www.deloitte.ca

Deloitte, l'un des cabinets de services professionnels les plus importants au Canada, offre des services dans les domaines de la certification, de la fiscalité, de la consultation et des conseils financiers. Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l., société à responsabilité limitée constituée en vertu des lois de l'Ontario, est le cabinet membre canadien de Deloitte Touche Tohmatsu Limited.

Deloitte désigne une ou plusieurs entités parmi Deloitte Touche Tohmatsu Limited, société fermée à responsabilité limitée par garanties du Royaume-Uni, ainsi que son réseau de cabinets membres dont chacun constitue une entité juridique distincte et indépendante. Pour obtenir une description détaillée de la structure juridique de Deloitte Touche Tohmatsu Limited et de ses sociétés membres, voir www.deloitte.com/ca/apropos.

© Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. et ses sociétés affiliées.